

2016

rapport d'activité 2016

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme



> quelques mots sur 2016

« **C**ontrairement aux années précédentes, l'année 2016 n'a pas été marquée par des manifestations aussi importantes que Valeurs d'exemples®, mais plutôt par l'amplification de l'accompagnement des territoires ou des missions régies par la loi de 1977 sur l'architecture qui va fêter ses 40 ans en octobre 2017.

Au cours de cette année, notre association a contribué activement à l'établissement des Plans Locaux d'Urbanisme des communes, et des PLU Intercommunaux des intercommunalités, soit par une aide à la rédaction des cahiers des charges afin de s'assurer de la bonne qualité des

réponses des bureaux d'études, soit par des contributions à chaque phase de l'élaboration, en particulier du Programme d'Aménagement de Développement Durable. Il a aussi œuvré dans les domaines des études de centre-bourgs et de l'aménagement des espaces publics. Elle participe actuellement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de Saint-Eloy-les-Mines comme expliqué dans ce document. Les contributions aux EPCI sont diverses et variées, allant de la programmation, à la prise en compte du végétal dans toutes ses dimensions, en passant par l'action en faveur du respect du patrimoine qu'il soit communément appelé petit, rural ou non protégé.

Les problématiques liées à notre cadre de vie font l'objet d'une attention particulière et les conseillers du CAUE ont contribué à l'élaboration d'une méthode de travail pour le traitement des espaces publics et de leurs traverses. Nous avons également participé à la valorisation de l'action des Villes et Villages fleuris ainsi qu'à la recherche de nouvelles méthodes de gestion des plantations communales. Nos préoccupations sont nombreuses, et je vous invite à une lecture attentive de ce rapport d'activités qui retrace en les résumant nos différentes actions.

Pour continuer à exercer les missions que nous a confiées la loi de 1977, il nous faudra être vigilants aux termes de la nouvelle convention de financement qui nous liera au Conseil départemental du Puy-de-Dôme. En effet, après un effort conséquent sur 2016 et 2017 en trésorerie du CAUE, la répartition de la Taxe d'Aménagement perçue par le Département pour les CAUE et les Espaces Naturels Sensibles devra donner au CAUE du Puy de Dôme les moyens nécessaires à sa pérennité.

Mes multiples responsabilités professionnelles ou électives m'obligeant à restreindre certaines activités, c'est avec regret que je vous annonce ma démission de la présidence du CAUE du Puy-de-Dôme. Au cours de ces deux années, j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec les administrateurs, les partenaires et l'équipe des salariés. A ce titre je leur adresse mes plus sincères remerciements.

Pascal Pigot
Président CAUE 63

38 ans d'expérience

pour de nouvelles perspectives :



En 1979, le CAUE 63 a été créé en conformité avec la loi de 1977 sur l'architecture. Depuis cette date, cet organisme a œuvré en s'impliquant dans le tissu local à tous les niveaux en appui des élus territoriaux, en s'impliquant auprès des services déconcentrés de l'Etat, des administrations publiques départementales ou régionales, des professionnels du cadre de vie à titre individuel ou auprès des organisations professionnelles, des porteurs de projet privés et des citoyens.

Les architectes consultants, mis à disposition par l'assistance architecturale de la Direction Départementale de l'Équipement, sont devenus au fil du temps des architectes conseillers intégrés dans la structure. L'équipe permanente a désormais des compétences pluridisciplinaires

(architectes, urbaniste, géographe, chargé de documentation, chargé de communication, pôle administratif) et intervient au service des territoires sous la présidence de Pascal Pigot, Conseiller départemental.

L'expérience acquise en 38 ans, le CAUE veut la mettre au service de ses commanditaires et souhaite relever les nouveaux défis sociétaux et territoriaux dans le respect de l'identité architecturale, urbaine et paysagère du département et de ses composantes. Il souhaite également s'inscrire dans le nouveau contexte des « grandes régions ».

Le CAUE veut répondre aux besoins actuels et prendre en compte les nouvelles perspectives d'activité pour apporter une réponse aux enjeux qui se profilent. Les missions fondatrices et traditionnelles doivent être confirmées, développées, dépassées...

> **conseiller**
les particuliers et
les collectivités locales

> **accompagner**
les collectivités locales,
communes, E.P.C.I.
(Etablissement Public
de Coopération
Intercommunale),
Département, Région,
Etat et ses partenaires,

> **former**
les élus locaux
et les services
techniques, les acteurs
du cadre de vie
et les partenaires
professionnels

> **informer**
l'ensemble des acteurs
du cadre de vie

> **sensibiliser**
tous les publics
dont le public scolaire

SOLIDARITÉ :

les CAUE sont des acteurs de la solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.

SERVICE PUBLIC :

les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité, au travers des conseils donnés aux particuliers et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

TERRITOIRES :

les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de

demain, en déployant une approche toujours culturelle et pédagogique.

SOLUTION :

les CAUE sont une solution de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins des collectivités, des professionnels et des populations.

PLATEFORME D'EXPERTISES :

les CAUE sont une plateforme locale unique d'expertises mettant en présence l'ensemble de ces acteurs, et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer ensemble.



10 coordinations

Les salariés participent régulièrement à des réunions d'équipe, réunissant le personnel technique et administratif. Ces rencontres sont l'occasion pour le directeur d'évoquer les points les plus importants de l'activité. Chaque conseiller est appelé à s'exprimer sur les événements les plus marquants du territoire dont il a la charge.

Ce temps de travail en commun permet des échanges, la mise en commun des informations. C'est le lieu où sont validées les actions, les orientations du journal « Angles de vue », les rendez-vous thématiques, l'accueil de stagiaires, les formations, les animations, les expositions etc...

1 journée sur le territoire d'Ambert

Une journée conviviale de découvertes architecturales et d'aménagements s'est déroulée le 9 juillet 2016 sur le territoire d'Ambert pour l'ensemble du personnel. Au programme : Visite du Bief et de l'exposition, passage au Col des Supeyres et visite et réunion à la Jaserie du Coq Noir, regard sur le bâtiment de B. Bouchet à Marsac-en-Livradois et grande visite guidée du Jardin de la Terre à Arlanc.

13 salariés

10,25 équivalent temps plein

L'équipe du CAUE en 2016 est restée stable dans sa composition. Ce groupe pluridisciplinaire comprend, un directeur-architecte, une attachée de direction, une secrétaire polyvalente chargée de la comptabilité et une chargée d'accueil secrétariat qui assure aussi les missions de communication, un animateur du centre de ressources, sept conseillers (six architectes et un urbaniste et une technicienne de surface).

directeur Michel Astier



Assume les fonctions de direction de l'institution, il impulse et dirige les grandes orientations du CAUE, il assure de nombreuses missions en extérieur pour représenter la structure et assurer son rayonnement. Son rôle de coordinateur lui permet, en lien avec le président et les administrateurs, de garder le cap sur les missions des CAUE et les spécificités du département du Puy-de-Dôme. Le directeur assure la représentation du CAUE au niveau des jurys de concours, des commissions d'urbanisme, du patrimoine et des sites. Il participe également à de nombreuses conférences, tables rondes, une part de son activité est également consacrée à la formation, à la rédaction d'articles et aux événementiels. Le directeur participe aux réflexions fédérales et régionales. Son implication nationale lui permet de bien connaître le « réseau » des CAUE.

accueil des stagiaires

Le CAUE accueille des stagiaires « de niveau universitaire » afin d'amorcer des thèmes novateurs qui contribuent souvent à l'organisation de rendez-vous thématiques et/ou de publications dans la collection « les carnets découvertes du CAUE ».

pôle administratif et communication

469 heures

courrier / courriel

141 heures

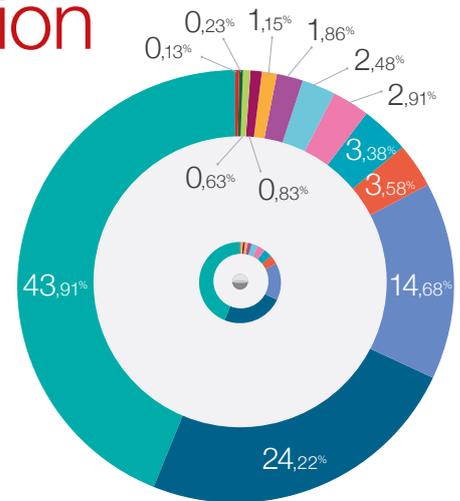
évènementiel

611 heures

comptabilité

859 heures

gestion / direction



Deux personnes au pôle administratif gèrent les courriers et courriels arrivée-départ, les appels téléphoniques, l'accueil, le classement, les copies, les prises de rendez-vous pour rencontrer un conseiller. Le secrétariat répond aussi aux sollicitations diverses des collègues conseillers.



attachée de direction

Marie-France Marmy

Attachée de direction, elle assure la coordination générale du bureau, elle fait le lien entre le directeur et le quotidien du CAUE avec l'ensemble de l'équipe comme « personne ressource ». Son travail consiste en la prise de connaissance des courriers et courriels pour suite à donner et réponses. La gestion sociale et le paritarisme de l'entreprise traités en interne, salaires, charges sociales, application de la convention collective, absences, congés..., toutes questions en liens avec les organismes sociaux et les dossiers stagiaires. Elle prépare le courrier de direction, les réunions de gouvernance, les comptes rendus de réunions, conseil d'administration, assemblée générale, simule le budget et contrôle la comptabilité. Elle réalise le traitement des statistiques pour le rapport d'activités annuel et une partie rédactionnelle.



secrétaire

Corinne Miquel

En complément des tâches administratives régaliennes, Corinne Miquel assure l'ensemble de la comptabilité (paiement des factures, saisie des écritures, points bancaires, pré-bilans annuels y compris les bilans liés aux organismes sociaux) sous le contrôle de l'attachée de direction. Elle gère aussi les inscriptions aux colloques, formations, les réservations hôtelières, les remboursements kilométriques, la gestion et les commandes des fournitures administratives, les adhésions, les calendriers divers, la saisie des activités de l'ensemble du personnel pour la comptabilité analytique des tâches réalisées. Il faut ajouter à ces multiples tâches administratives le fonctionnement matériel des locaux et le quotidien de l'entreprise.



secrétaire

Aurélie Chacornac

La partie communication interne et externe est confiée à Aurélie Chacornac. Elle est chargée de gérer les bases de données d'adresses, effectuer l'envoi des informations, participe à la coordination des rendez-vous thématiques et la diffusion des informations. Elle assiste les conseillers dans la préparation des évènementiels, l'organisation des conférences, les expositions, les salons, etc. Aurélie complète ses missions d'informations sur le site internet, la lettre d'information partagée Nota Bene. Une partie de son temps est affectée au secrétariat, notamment pour l'accueil, la gestion des appels téléphoniques et le courrier.

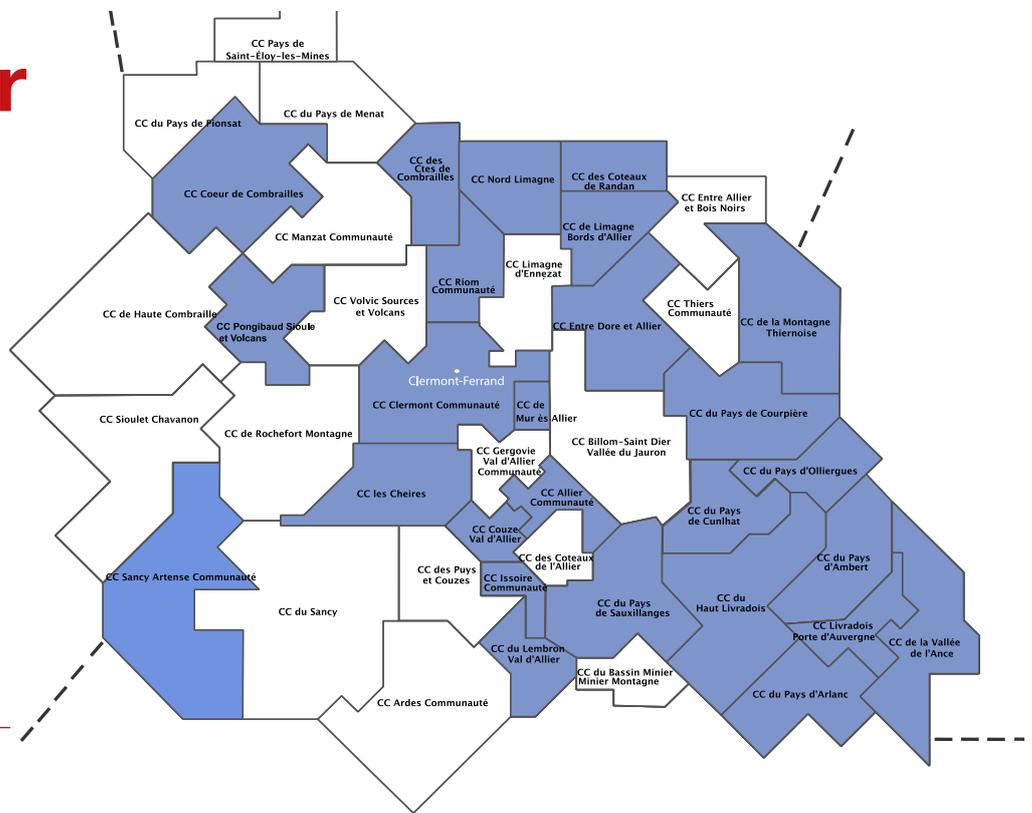
- activité -

- 1. FNCAUE (fédéral) 0,13%
- 2. documentation 0,23%
- 3. communication 0,63%
- 4. locaux 0,83%
- 5. formation D 1,15%
- 6. publication 1,86%
- 7. formation R 2,48%
- 8. coordination 2,91%
- 9. URCAUE (régional) 3,38%
- 10. évènementiel 3,58%
- 11. comptabilité 14,68%
- 12. gestion-direction 24,22%
- 13. administratif 43,91%

> organiser

Communautés de communes

adhérentes en 2016



COMMUNAUTE DE COMMUNES

ALLIER COMTÉ COMMUNAUTÉ
CHEIRES (LES)
CLERMONT COMMUNAUTÉ
CŒUR DE COMBRAILLES
CÔTEAUX DE RANDAN
CÔTES DE COMBRAILLES

ENTRE DORE ET ALLIER
GERGOVIE VAL D'ALLIER
HAUT LIVRADOIS
ISSOIRE COMMUNAUTÉ
LEMBRON VAL D'ALLIER
LIMAGNE BORDS D'ALLIER
LIVRADOIS PORTE D'Auvergne

MONTAGNE THIernoISE
MUR ES ALLIER
NORD LIMAGNE
PAYS D'AMBERT
PAYS D'ARLANC
PAYS D'OLLIERGUES
PAYS DE COURPIÈRE

PAYS DE CUNLHAT
PAYS DE SAUXILLANGES
PONTGIBAUD SOURCE ET
VOLCANS
RIOM COMMUNAUTÉ
SANCY ARTENSE
VALLÉE DE L'ANCE

COMMUNES
BROMONT-LAMONTHE
COURPIÈRE

financement du CAUE

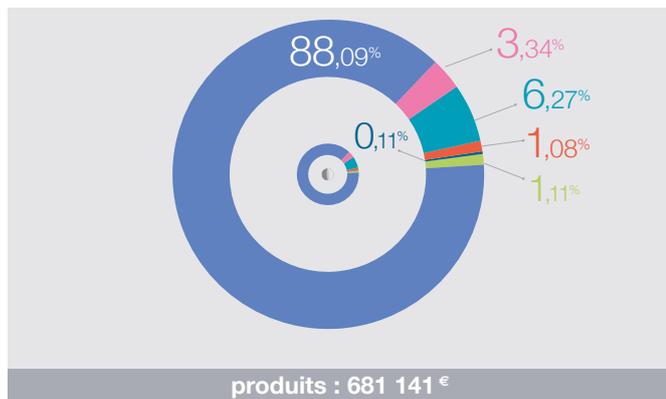
Le financement des CAUE est assuré par la part départementale de la taxe d'aménagement (TA), qui finance également la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). La ressource issue de la fiscalité n'a pas le caractère d'une subvention, mais d'un produit fiscalisé, même si en 2016, les Conseils départementaux pouvaient décider d'attribuer une somme forfaitaire ou un pourcentage de cette taxe aux CAUE.

Le département du Puy-de-Dôme a ainsi affecté, par conventions, un montant variable selon les exercices comptables. Le CAUE a ainsi reçu la somme de 600.000 € en 2016, contre 700.000 € en 2015 et 850.000 € en 2014. Cette mesure a permis de corriger une situation de trésorerie jugée excessive par le Conseil départemental, mais elle mettrait en danger la continuité

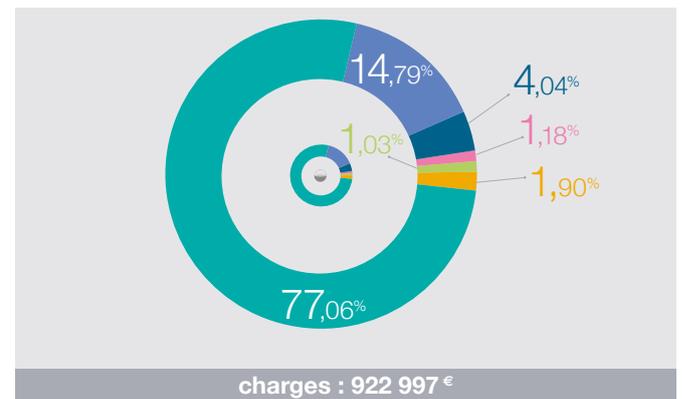
et la qualité du service CAUE si elle se prolongeait.

Mais au-delà, la Loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016, dite de finances pour 2017, précise que "Les Conseils départementaux fixent ... au plus tard lors de l'établissement de leur budget annuel, les taux de répartition de la part départementale de la taxe d'aménagement entre la politique de protection des espaces naturels sensibles et les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement".

Des subventions provenant de collectivités publiques, des cotisations des adhérents, des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés peuvent également compléter les budgets des CAUE.

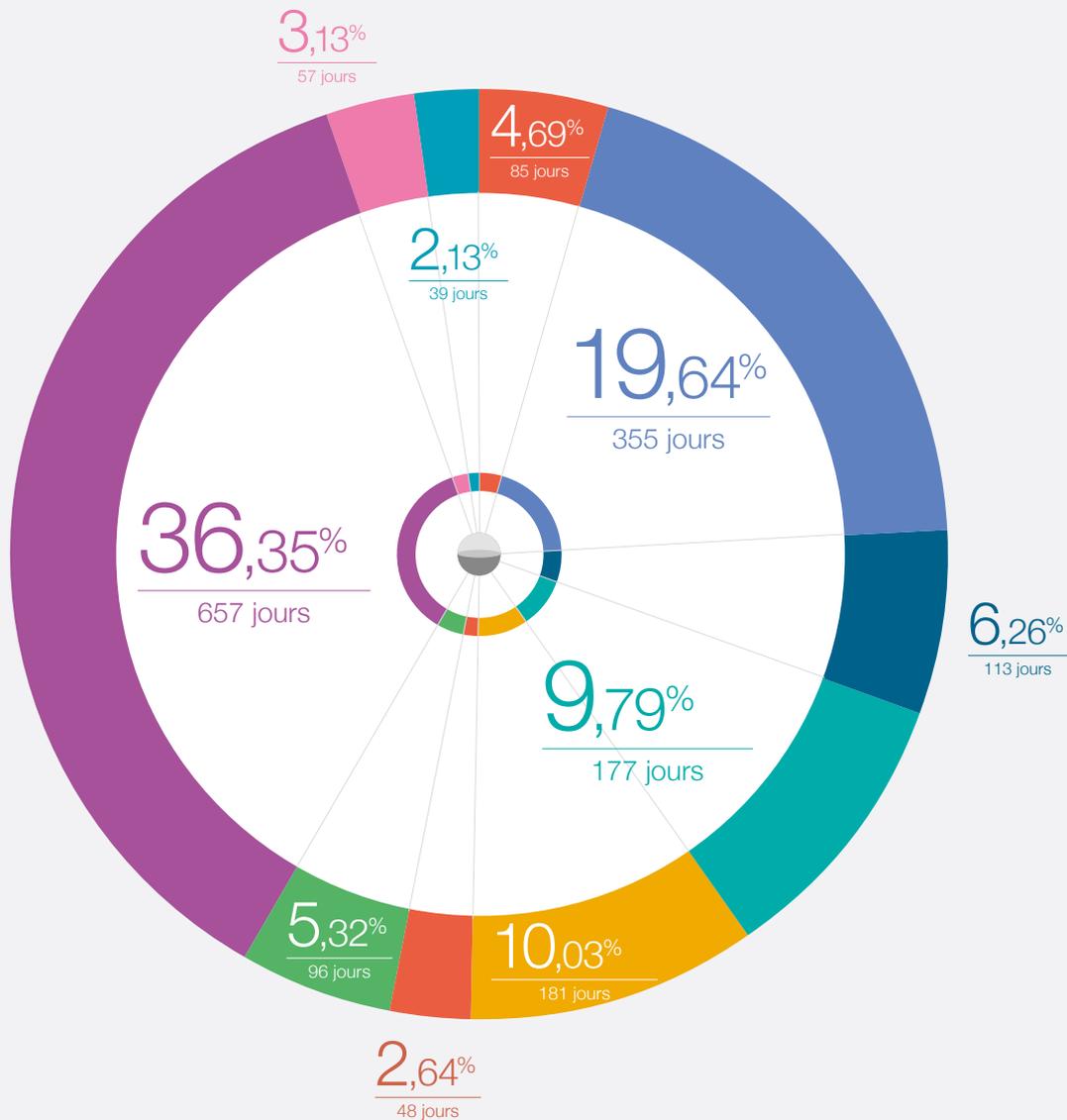


- 1. taxe aménagement 88,09%
- 2. cotisations 3,34%
- 3. reprise sur amortissement 6,27%
- 4. ventes 1,08%
- 5. produits exceptionnels 0,11%
- 6. produits financiers 1,11%



- 1. salaires et charge sociales 77,06%
- 2. achats et charges externes 14,79%
- 3. impôts et taxes 4,04%
- 4. dotation aux amortissements 1,18%
- 5. dotation aux provisions 1,03%
- 6. autres charges et bénéfice transféré 1,90%

1806 jours



- activité -

● 1. candidats à la construction

- . conseils aux particuliers
- . conseils aux particuliers salon

● 2. accompagnement des collectivités

- . urbanisme et aménagement
- . architecture
- . architecture et patrimoine
- . aménagement du territoire
- . commissions (urba...)
- . jury
- . habitat

● 3. accompagnement des administrations et État

- . fleurissement et cadre de vie

● 4. missions information et sensibilisation

- . évènementiel
- . publications

- . journal angles de vues
- . représentation
- . sensibilisation (dont élus)
- . pédagogie scolaire

● 5. missions de formation

- . formation reçue
- . formation donnée
- . participation à colloques conférences
- . encadrement stagiaire

● 6. recherche et innovation

- . recherche et innovation

● 7. centre de ressources

- . centre de ressources et documentation,

● 8. gouvernance (fonctionnement)

- . administratif divers
- . gestion-direction

- . comptabilité
- . courrier-courriel
- . coordination
- . téléphone
- . locaux et informatique
- . communication
- . accueil

● 9. régional

- . URCAUE

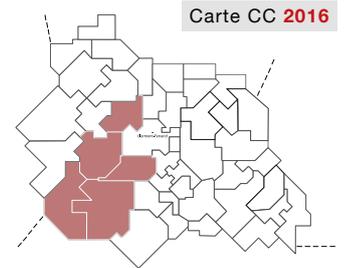
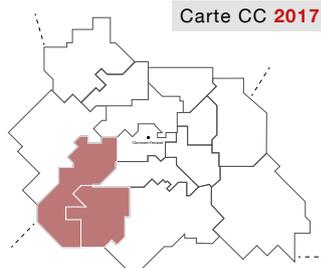
● 10. fédéral

- . FNCAUE directeur
- . FNCAUE autres conseillers

> accompagner le territoire



Sancy, Cheires et Volvic
Jean Roques



Ingénierie en milieu rural

Larodde a décidé d'entamer un processus de projet dans le dessein de développer le tourisme dans une commune de 277 habitants. Ce projet devrait aboutir à : créer un groupement d'habitation, développer une activité liée à la pêche en profitant d'un milieu aquatique existant peu commun et de grande qualité, aménager une aire naturelle de détente, créer un plan incliné en dur permettant une mise à l'eau facile des bateaux de pêche (faible tonnage). La question peut paraître simple, mais elle se complique quand on analyse les conditions de cet aménagement où les études devront tenir compte de :

- > La loi littoral car le projet se situe sur les rives du lac de Bort les Orgues.
- > La loi « montagne » s'applique sur le territoire communal.
- > Une partie de la commune est concernée par une zone NATURA 2000.

> Le terrain choisi est situé dans le périmètre de protection d'une chapelle classée au titre des Monuments Historiques dans le département de la Corrèze.

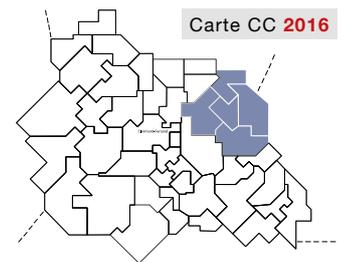
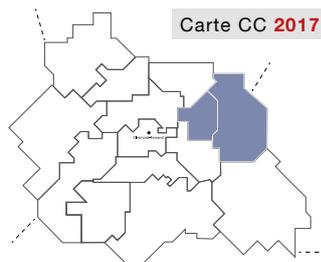
> Sur un terrain présentant une forte déclivité dans un paysage prégnant.

Les élus de la commune ont enclenché le processus et n'ont depuis près d'un an jamais été rebutés par les écueils que les services et institutions leur ont présentés en les mettant en garde devant les difficultés à venir. Le CAUE a accepté de participer, au comité de pilotage qui réunit entre autres (les élus, M. Morel de la DDT, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, la gestionnaire du plan d'eau de Bort, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, M. le représentant du Conservatoire du littoral, le gestionnaire de la Vallée de la Dordogne et la gestionnaire d'affaires foncières - EDF.

Après une co-construction d'un cahier des charges complet, une mise en concurrence a été faite qui a permis de retenir une équipe pluridisciplinaire qui est maintenant en charge du dossier. La phase de diagnostic a été réalisée et les études d'avant projet sont en cours.



Pays Thiernois
Thibault Racault



le SCoT du Livradois-Forez

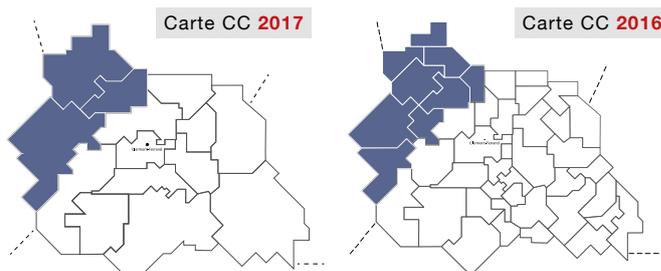
Le territoire de Thiers Dore Montagne et Entre Dore et Allier a connu en 2016 de nombreuses mutations. La fusion des quatre intercommunalités au sein de Thiers Dore Montagne en est l'exemple qui a le plus marqué les esprits. Mais au delà de ces chamboulements administratifs et démocratiques, cette partie nord-est du territoire départemental en association avec la communauté de communes Ambert Livradois Forez s'est engagée dans une structuration de sa politique d'aménagement. La mise en œuvre de son Schéma de Co-

hérence Territoriale sera la pierre angulaire de toute stratégie territoriale et cadrera les politiques infra-communautaires. Il encadrera les politiques d'habitat, d'urbanisme, de développement économique et commercial, les activités agricoles et aussi la protection de l'environnement. Le CAUE est aux côtés des élus du territoire pour la définition de cette stratégie tout en continuant à conserver une posture distanciée à travers une recherche-action sur le SCoT en partenariat avec l'IADT.





Combrailles
Lionel Favier



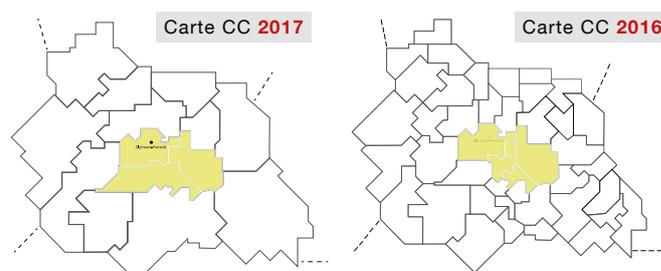
le PAB de Servant

La commune (557 habitants) est située au Nord-Ouest de notre département, non loin du gros bourg centre de ST-Eloy-Les-Mines, actuellement engagé dans une action lourde de dynamisation, qui rayonnera à terme sur l'ensemble de son territoire d'attractivité. Dans ce contexte, la commune a souhaité elle aussi redynamiser son centre-bourg et a sollicité à l'automne 2016 le CAUE afin de définir la stratégie à mettre en œuvre. Nous avons rencontré M. le Maire, puis le conseil municipal afin de l'informer sur les modalités et l'intérêt d'un Programme d'Aménagement de Bourg. La décision prise, nous avons aidé la commission de suivi à définir les premières pistes de réflexion : Il s'agit de renouveler l'image du village, de renforcer sa qualité de vie et de rendre plus évidents ses atouts et qualités intrinsèques. Bref de créer les conditions d'accueil de nouveaux habitants, dans un contexte budgétaire contraint, qui conduira à prioriser et limiter les actions à engager, à l'essentiel. Nous avons assisté la commune dans la

réalisation d'un cahier des charges de consultation de concepteurs, participé au jury de sélection. Quatre équipes ont été auditionnées afin que les élus mesurent au mieux les collaborations possibles avec le lauréat. L'équipe retenue se plaçant au service des élus, pour que ce PAB soit bien l'émanation de leur volonté. L'Atelier du Rouget originaire du Cantal a été préféré et a débuté ses travaux en mars dernier.



Sud du Grand Clermont
Diane Deboaisne



Le PLUiH de Billom Communauté



Un PLUiH valant PLH couvrira les 26 communes du territoire communautaire de Billom Communauté, en 2018/19. Il sera le premier PLUiH du Pays du Grand Clermont.

La compétence urbanisme a été transférée à la communauté de communes en 2015. Elus et services ont élaboré une « charte

de gouvernance du PLUiH » qui énonce des principes, prévoit les différentes instances de débat et d'étude du document d'urbanisme, l'ambition étant de mener une véritable démarche de projet de territoire.

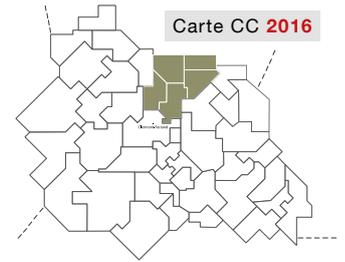
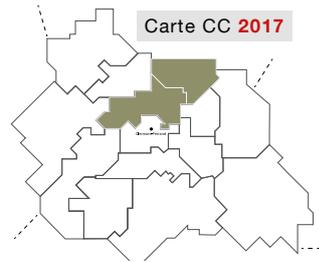
Après la rédaction du cahier des charges de l'étude du PLUiH, Mur-ès-Allier Communauté s'est ralliée au projet avant même la fusion des deux communautés de communes.

Les bureaux d'études ont été retenus notamment en raison de l'importance donnée aux fonctionnalités d'échelle communautaire et de l'accompagnement prévu auprès des communes. La concertation est organisée par les services communautaires et accompagnée par les partenaires habituels du territoire, le PAH et par le service culture du Conseil départemental 63. Diverses actions sont organisées : conférences ; ateliers ; lectures de maquettes ; « ciné-Miam » ; interventions d'artistes et concours photo...

> accompagner le territoire



Nord Limagne
Philippe Robbe



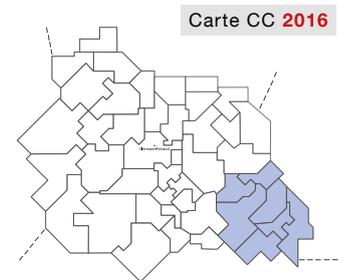
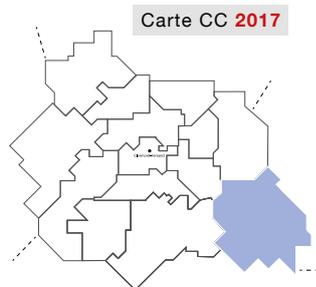
PLU patrimoine ville de Riom



Le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Riom est en révision, le nouveau document sera disponible à l'automne 2017. La révision a été entreprise pour se mettre en conformité avec les nouvelles réglementations et prendre en compte les mutations de certains quartiers. L'approche de cette révision tente de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement. Le CAUE accompagne et il est toujours attentif à faire partager les expériences locales convaincantes et notamment l'efficacité des moments de rencontres et d'échanges sur le site. L'occasion était offerte à travers un cycle de visites sur les faubourgs de la commune de Riom, de découvrir ou redécouvrir un patrimoine local de grand intérêt. Les « paradis » correspondent à une version urbaine des tonnes de vigne présentes dans les secteurs de coteaux du territoire (Madargue, Ronchalon...). Le secteur des Charmettes, autrefois une zone de jardins, comptait bon nombre de ces édifices. Plus ou moins grands, souvent placés en bordure de rue, ces petits édifices étaient aménagés et utilisés par les familles rimoises comme lieu de villégiature pour le week-end.



Ambert Livradois-Forez
Dominique Désirée



un territoire rural en mouvement

Les sept communautés de communes de ce territoire n'en forment désormais plus qu'une, Ambert Livradois-Forez. Vaste territoire rural, il est actif et ce, sur des problématiques transversales et complémentaires. De l'élaboration du SCoT Livradois-Forez ou des PLUI (ils en existent déjà 3 sur le territoire et un autre est en cours), jusqu'aux conseils aux particuliers, le CAUE accompagne ce territoire à toutes les échelles.

Sur ce secteur deux types de conseils aux particuliers sont mis en place :

- > La sensibilisation, dans le cadre de la rénovation des façades au travers des aides accordées par les ex-communautés de communes du Pays de Cunlhat et du Pays d'Aranc.
- > Des conseils et accompagnements, en lien

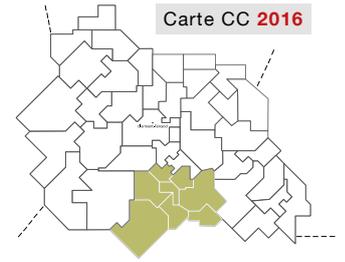
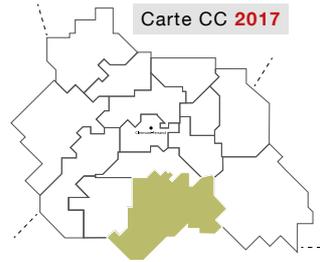
avec les problématiques d'économie d'énergie suivies par "l'ambassadrice économie d'énergie" de l'ex communauté de communes du Pays d'Ambert, sous forme de permanence sur RDV à la mairie d'Ambert. Cette démarche a également abouti à un appel à projets pour la rénovation de l'habitat (thermique, et de mise en valeur de l'architecture). Ce programme a été accompagné par le CAUE (pour les aspects architecturaux) et par l'ADIL (pour les aspects économies d'énergie).

L'année 2016 a développé de nombreux conseils en matière de traverses et d'espaces publics. Le CAUE associé au PNRLF a accompagné plusieurs de ces projets de traverses : Champetières, Marsac-en-Livradois, Cunlhat, Saint-Germain-l'Herm.





Pays d'Issoire
Christine Descœur



Saint-Germain-Lembron aménager le centre bourg, faire ralentir, qualifier

La commune souhaitait revoir l'aménagement de la partie urbaine du R D 909, dans un souci esthétique et sécuritaire. Cet axe de liaison nord-sud entre l'agglomération clermontoise et le département de la Haute-Loire traverse le bourg de Saint-Germain en limite de l'ancien fort villageois. Ce tour de ville est à la fois singulier et identitaire par l'alignement de ces façades. Il renferme la plupart de l'activité commerciale. En collaboration avec la direction routière Val d'Allier Sud l'enjeu est d'accompagner dans la réflexion l'équipe municipale et différents acteurs de terrain afin de bâtir un cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre qui corresponde à la culture d'un projet d'aménagement partagé.

Beaucoup de questions se sont posées, en particulier l'approche de la mobilité dans le bourg. Un atelier participatif a permis d'appréhender ce sujet en donnant la parole aux habitants sur les usages, le changement, comment agir sur les mobiles de la mobilité... Ce travail d'échange a permis de commencer à monter une carte des initiatives.



À Saint-Germain je fais du vélo pour les sensations impossible de se déplacer avec une poussette il y a des tracteur c'est bruyant mais c'est la campagne.

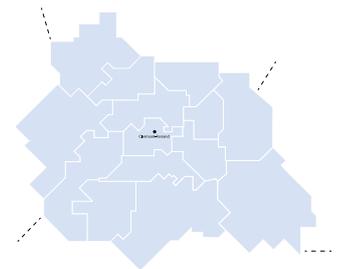


Ressources
Stéphane David

ordonner, distribuer l'information

Stéphane David est géographe de formation, spécialisé en aménagement du territoire, au CAUE trois responsabilités principales lui incombent, dont la première est la gestion du centre de ressources. La deuxième est son travail, en coordination avec le directeur, dans la démarche de qualité du cadre de vie. Il intervient auprès des communes et des techniciens en partenariat avec le Conseil départemental, la Région ou le Conseil national du label Villes et Villages fleuris tant, dans les orientations stratégiques que dans la participation aux jurys du concours de ce label. Enfin, il a été un des premiers concernés par la plateforme S'PASS Territoires à laquelle il a œuvré depuis maintenant plusieurs années. À côté de la veille médiatique, il est chargé de nourrir le site de l'Observatoire des CAUE pour notre association.

Stéphane met ses compétences au service de l'équipe du CAUE pour se tenir informé des dernières législations, pour gagner en productivité, en conseils et valoriser les savoirs-clés. Ces activités sont développées dans ce rapport en pages 20-21 et 29.



> accompagner les centres-bourgs

3 démarches

exemplaires et innovantes

Le CAUE du Puy-de-Dôme s'est investi depuis de nombreuses années dans la problématique des centres bourgs.
Les études accompagnées sont nombreuses au fil des ans.

revitalisation du bourg de St-Eloy-les-Mines



Depuis 2014 St-Eloy-les-Mines est la seule ville de notre département, retenue par l'Etat pour participer à une action innovante et particulièrement ambitieuse de revitalisation de son centre-bourg. L'action est bien évidemment focalisée sur un bourg centre, mais concerne directement et indirectement l'ensemble de son terri-

toire d'influence, et donc l'ensemble des communes voisines. La participation du CAUE 63 dans cette action exemplaire s'est poursuivie assidument cette année et notre implication positive a été saluée par Mme le Maire lors de la signature de la convention d'investissement avec l'ensemble des partenaires financiers, (Etat, Région, Département...) au mois d'octobre. Pour rappel nous sommes membre du comité de gestion stratégique et de plusieurs comités de suivi des actions constituant le plan d'interventions validé par l'Etat en 2014.

Nous sommes intervenus sur des domaines variés et complémentaires : l'Habitat, la requalification des espaces publics, les commerces, la zone artisanale de Montaigut-en-Combrailles... Nous intervenons en outre à la demande du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans la réflexion de définition du futur pôle de services (actuellement la Maison de Santé) en collaboration avec la Direction Aménagement et Développement, dans le but partagé par tous de parvenir à la réalisation d'un équipement ayant valeur d'exemple, complément naturel des équipements d'ores et déjà programmés et (ou) en cours de réalisation, dans le cadre du programme global de revitalisation.

7 CAUE(s) & le CGET

du massif central

Au titre de la convention interrégionale Massif Central 2015-2020 et à l'initiative du CGET, (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires), le CAUE du Puy-de-Dôme et 6 autres CAUE du massif central ont conclu cette année avec l'Etat une convention de financement portant sur la mise en œuvre d'une action d'animation, l'architecture, l'urbanisme et le paysage, sur les années 2016 à 2018. Il s'agit de contribuer par l'expertise et la capacité d'analyses transversales des CAUE, à une meilleure prise en compte des problématiques d'aménagement durable et raison-

né, de favoriser le partage des connaissances, de créer un référentiel-méthode pour les maîtres d'ouvrage publics et privés du massif, etc.

Dans ce cadre notre CAUE conduit quatre actions :

> Reconquête des habitats de centre-bourg

Appel à projet des collectivités locales, pour mener une réflexion de reconquête d'îlots et immeubles délaissés en proposant des solutions innovantes et financièrement viables.

> Développement de la Pierre Sèche

Formation à destination des personnels techniques des Communes et Communautés de communes.

> Dé-densifier pour habiter - Recherche expérimentale

La dé-densification du bâti pour augmenter la densité habitée et l'attractivité des centres-bourgs

> Conduite d'une animation Paysages, Territoires, Transitions

Mise en œuvre d'un ensemble d'actions de sensibilisation et de concertation sur une commune péri-urbaine ayant placé la concertation au cœur de ses politiques d'aménagement.

Les expériences et actions réalisées seront référencées et mutualisées via la plateforme S-PASS Territoires. La convention propre à notre CAUE porte sur un coût global d'actions estimé à 52000 € pour une subvention FNADT de 36350 € environ.



la culture du projet

En 2016, le CAUE a accompagné des collectivités dans une nouvelle approche des études d'aménagement de bourg, en particulier sur le Pays d'Issoire. Nous avons mis en place une culture de projet partagée. Cette démarche s'articule sur le changement, la méthode et l'action. Elle fut repérée et présentée aux 3^{ème} rencontres nationales de l'urbanisme durable à Paris en juin 2016, comme un retour d'expérience.

> changement

Dans un monde qui bouge, dans ce contexte mutant, nous devons trouver le moyen de mettre en place de nouvelles pratiques basées sur d'autres référents. Nos actions se situent aussi dans des territoires à faible densité, qui s'organisent en éclatement de l'espace vécu (j'habite ici, je travaille là, je pratique,...). Ainsi, nous devons sortir des logiques de périmètre d'action et, comme l'a souligné l'architecte Frédéric Bonnet dans son rapport « aménager les territoires ruraux et périurbains » remis à Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, en janvier 2016, « le contexte c'est aussi les liens avec les voisins ». Cette interdépendance ou complémentarité concerne la vie des habitants, et s'exprime entre ressources et usages.

Nous avons créé une ingénierie du possible. Elle est constituée d'un réseau d'acteurs de terrain, l'atelier rural de l'urbanisme, mis en place par le Parc Naturel Régional Livradois Forez, dont le CAUE est partenaire. Ainsi on retrouve des moyens de réflexion inédits (équipes pluridisciplinaires, rencontre sur des objectifs communs, croisement de points de vue et de compétences entre collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat, habitants,...). L'objectif est de tendre vers une culture du projet partagée par le territoire, pour l'émergence de nouvelles stratégies de développement. C'est une intelligence collective où l'on va favoriser l'adaptation au concept plutôt que de promouvoir de bonnes recettes.

> méthode : mieux faire

Les outils traditionnels n'ont pas toujours été au service de la construction de la culture du projet. Il reflète souvent une addition de recettes génériques. De plus, les territoires sont en manque d'accompagnement et en manque de réflexion sur une échelle pertinente. Ils revendiquent également une perte d'identité.

Les outils doivent être actuels. Ils constituent une série d'instruments dont la manipulation et la combinaison inventive peuvent apporter de nouvelles réponses. C'est une boîte à outils ouverte. On constitue un plan guide référant dont le paysage, en tant qu'approche transversale, culturelle et fédératrice, peut-être au centre de la pratique. Dans ce travail, il faut accorder une grande importance aux compétences.

> action : passer de l'intention à l'action

Avoir les moyens d'amorcer la pompe et de passer dans l'action. Mettre les conditions, moyens humains (maîtrise d'ouvrage, formation des élus), engagements pérennes de chacun dans la durée. Compter sur des services de l'Etat réactifs et performants. Arriver à expérimenter la mise en œuvre de projets exemplaires où il s'agit de soutenir la réflexivité des acteurs impliqués dans l'action, l'innovation, le militantisme.



retour d'expérience : projet de ville à Sauxillanges

En premier lieu, cela a permis de nous donner une lecture, de réfléchir à l'évolution, d'imaginer Sauxillanges en 2030. Ainsi maintenant nous sommes plus armés pour définir les priorités, que ce soit en acquisition (bâtiments, terrains), aménagements (rues, trottoirs) ou autres projets. Une feuille de route avec des objectifs à remplir rapidement a ainsi été dressée par le cabinet l'Association. En second, cette démarche a permis d'excellents exercices de démocratie participative, un concept pas du tout évident pour nous élus ruraux, sans grands moyens d'action.

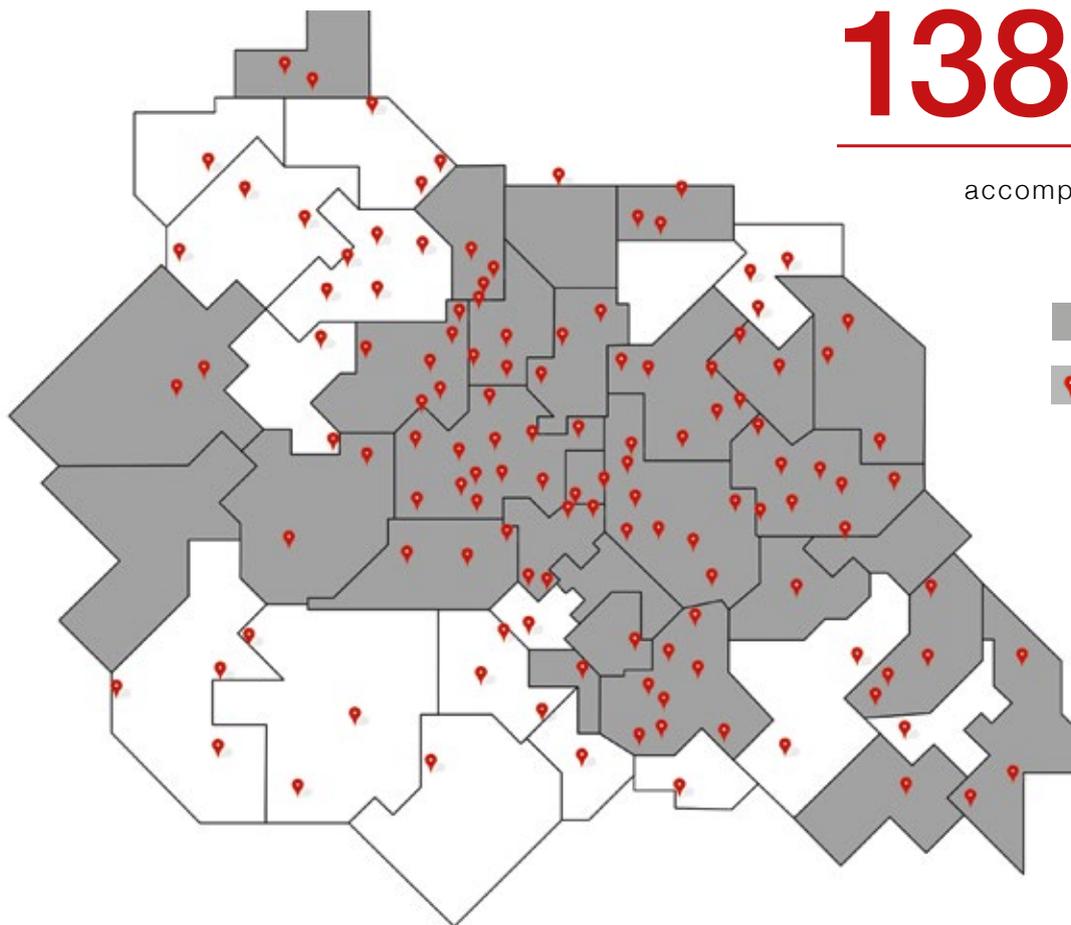
En conclusion : toutes les problématiques ne sont pas résolues. Des acteurs n'entrent pas dans les orientations proposées, en particulier la pharmacie et la librairie qui souhaiteraient quitter le centre bourg pour la périphérie. Mais la sensibilisation des habitants et des élus devrait leur permettre de mieux appréhender l'avenir dans un esprit de développement harmonieux et partagé.

Vincent Chalet,
maire de Sauxillanges



138 communes

accompagnées en 2016



- Cc. accompagnées
- Communes accompagnées

- | | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|
| <p>Ambert
Antoingt
Arlanc
Aubière
Aubusson d'Auvergne
Augerolles
Aulhat-St-Privat
Aulnat
Aulthezat
Aydat
Bansat
Beaumont
Beauregard-Vendon
Besse-St-Anastaise
Billom
Blanzat
Bourbourle (la)
Bouzel
Broc (le)
Cébazat
Ceyrat
Ceyssat
Chamalières</p> | <p>Champeix
Champétières
Chanat-la-Mouteyre
Chapdes-Beaufort
Chappes
Charbonnières-les-Vieilles
Charensat
Châtel-Guyon
Châteldon
Chidrac
Clermont-Ferrand
Combrailles
Combronde
Courmon
Courpière
Crest (le)
Cunhat
Dallet
Dorat
Egliseneuve-d'Entraigues
Ennezat
Entraigues
Enval</p> | <p>Fayet-le-Château
Gerzat
Gimeaux
Issoire
Job
Joze
Lamongie
Larodde
Lempdes
Manzat
Marcillat
Marsac-en-Livradois
Marsat
Martres-de-Veyre (les)
Mazayes
Méderyolles
Ménérol
Monestier (le)
Monnerie-le-Montel (la)
Montaigut-en-Combrailles
Montmorin
Néronde
Neschers</p> | <p>Olliergues
Orcines
Orcival
Orléat
Palladuc
Pasières
Pérignat-ès-Allier
Pérignat-les-Sarliève
Peschadoires
Pont-du-Château
Pontaumur
Pulvérières
Puy-Guillaume
Randan
Ravel
Renaudie (la)
Riom
Roche Ch. Lameyrand
Roche-Blanche (la)
Roche-Noire (la)
Rochefort-Montagne
Romagnat
Sauvessanges</p> | <p>Sauvetat (la)
Sauviat
Sauxillanges
Sayat
Servant
St-Angel
St-Anthème
St-Beauzire
St-Donat
St-Eloy-les-Mines
St-Ferréol-des-Côtes
St-Floret
St-Flour-l'Etang
St-Genès-Champanelle
St-Genès-du-Retz
St-Georges-de-Mons
St-Georges-sur-Allier
St-Germain-l'Herm
St-Germain-Lembron
St-Gervais d'Auvergne
St-Ignat
St-Jean-d'Heurs
St-Jean-des-Ollières</p> | <p>St-Jean-en-Val
St-Jean-St-Gervais
St-Julien de Coppel
St-Julien la Geneste
St-Maignier
St-Pardoux
St-Quentin/Sauxillanges
St-Saturnin
St-Sylvestre-Pragoulin
Sugères
Tauves
Thiers
Tour d'Auvergne (la)
Trézioux
Usson
Vassel
Vernet-la-Varenne
Villeneuve-les-Cerfs
Vitrac
Viverols
Vullore-Montagne
Volvic
Yssac-la-Tourette</p> |
|--|--|--|---|--|---|

28 comcom

accompagnées en 2016

- | | | | | |
|--|--|--|--|---|
| <p>Cc. Allier Comté
Cc. Billom-St-Dier-Vallée du-Jauron
Cc. Les Cheires
Cc. Clermont-Communauté
Cc. Coteaux d'Allier</p> | <p>Cc. Côteaux de Randan
Cc. Côtes de Combrailles
Cc. Entre Dore et Allier
Cc. Gergovie Val d'Allier
Cc. Haute Combraille
Cc. Issoire Communauté</p> | <p>Cc. Limagnat d'Ennezat
Cc. Montagne Thiernoise
Cc. Mur-ès-Allier
Cc. Nord Limagne
Cc. Pays Ambert
Cc. Pays d'Arlanc</p> | <p>Cc. Pays d'Olliergues
Cc. Pays de Coupière
Cc. Pays de Cunhat
Cc. Pays de Sauxillanges
Cc. Saint-Eloy-les-Mines
Cc. Riom Co</p> | <p>Cc. Rochefort-Montagne
Cc. Sioulet-Chavanon
Cc. Thiers Communauté
Cc. Vallée de l'Ance
Cc. Volvic Sources et Volcans</p> |
|--|--|--|--|---|

190 conseils sur opérations : quelques illustrations

centre bourg

URBANISME

19 communes			
Augerolles	Joze	Orcival	St Eloy les Mines
Billom	Martres de Veyre (les)	Radan	St Ferréol des Côtes
Enval	Ménérol	Rochefort	St Maigner
Ennezat	Monnerie le Montel (la)	Sayat	Volvic
Job	Olliegues	Sauxillanges	

4 communautés de communes			
Les Cheires	Nord Limagne	Pays de St Eloy	Riom Co

AVAP

URBANISME

2 communes
Châteldon
St-Saturnin

l'étude centre-bourg de St-Jean-des-Ollières



Le bourg de St Jean compte encore deux commerces et plusieurs équipements publics, école, mairie, salle des fêtes et EPAHD. Petit village de montagne perché sur un relief et entouré de jardins et d'espaces naturels ou agricoles, il bénéficie d'un environnement de grande qualité. Cependant la plupart des bâtiments qui bordent la traverse du village gardent leurs volets fermés et se dégradent...avec l'ambiance du village, comme de nombreux autres villages des

environs. Ailleurs les pavillons se développent. En raison de ces évolutions, caractéristiques de l'abandon des centres-bourgs, malgré l'existence de services, les élus ont choisi d'y mener une étude pilote, dont les résultats devraient pouvoir orienter les actions des autres collectivités du secteur. La communauté de communes et la commune, accompagnés par le CAUE et le PNRLF, ont lancé une étude dont l'objectif est d'identifier des outils de remobilisation du patrimoine bâti d'un

ensemble urbain situé entre champs et traverse. Mobilisation citoyenne, politique foncière, remembrement parcellaire, aménagement des espaces publics, réhabilitation thermique des logements...sont au menu des réflexions.

Le collectif des Andains, missionné par la mairie, a déjà effectué un diagnostic et des permanences. Indépendamment de l'étude, quelques bâtiments font l'objet de mutations foncières ou de travaux. Suffirait-il de mettre en mouvement ?

le PLU de Clermont-Ferrand

Le PLU de Clermont-Ferrand, approuvé en 2016, présente une architecture innovante : zonage thématique et règlement de nouvelle génération. Il intègre des ambitions environnementales fortes. Des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) thématiques ou sectorielles, définissent les grandes stratégies mises en œuvre et précisent les principes de restructuration de plusieurs quartiers. Ainsi, il affiche une volonté de redonner une place à la nature en ville (par une OAP et un article exigeant sur le « coefficient de biodiversité ») ; d'inciter à

la mixité fonctionnelle ; de densifier des quartiers dynamiques ; de développer les mobilités douces.

L'application du PLU est accompagnée. Des sessions d'information ont eu lieu pour familiariser les acteurs de la construction à l'utilisation de cette nouvelle règle. Un architecte conseil de la collectivité accueillera les futurs pétitionnaires avant le dépôt des dossiers de demande d'autorisation administrative pour expliquer la règle, son application aux cas particuliers et anticiper l'instruction des dossiers.



PAB-PLU PLUI-SCOT

URBANISME - MOBILITÉ

45 communes

Arlanc	Chidrac	Pontaumur	St-Georges-de-Mons
Aubière	Chirac	Pulvérières	St-Germain-Lembron
Augerolles	Clermont-Fd	Puy Guillaume	St-Pardoux
Aulhat St Privat	Cournon	Ravel	St-Saturnin
Aydat	Dallet	Riom	Tour d'Auvergne (la)
Beauregard Vendon	Dorat	Rochefort-Montagne	Thiers
Billom	Issoire	Roche-Noire (la)	Usson
Bouzel	Joze	Sauvetat (la)	Vassel
Ceyssat	Mazaye	Sauxillanges	Vitrac
Champeix	Montaigut-en-Combrailles	Servant	
Chanat-la-Mouteyre	Orléat	St-Angel	
Charensat	Peschadoires	St-Flour-l'Etang	

11 communautés de communes

Allier Comté	Coteaux d'Allier	Les Cheires	Pays de Sauxillanges
Billom Saint-Dier-du-Jauron	Coteaux de Randan	Pays d'Ambert	Pays d'Olliergues
Clermont Communauté	Issoire Communauté	Pays de Cunhat	

énergie

1 communauté de communes

Clermont Communauté

environnement

3 communes

La Monnerie-le-Montel
Le Vernet-la-Varenne
Puy-Guillaume

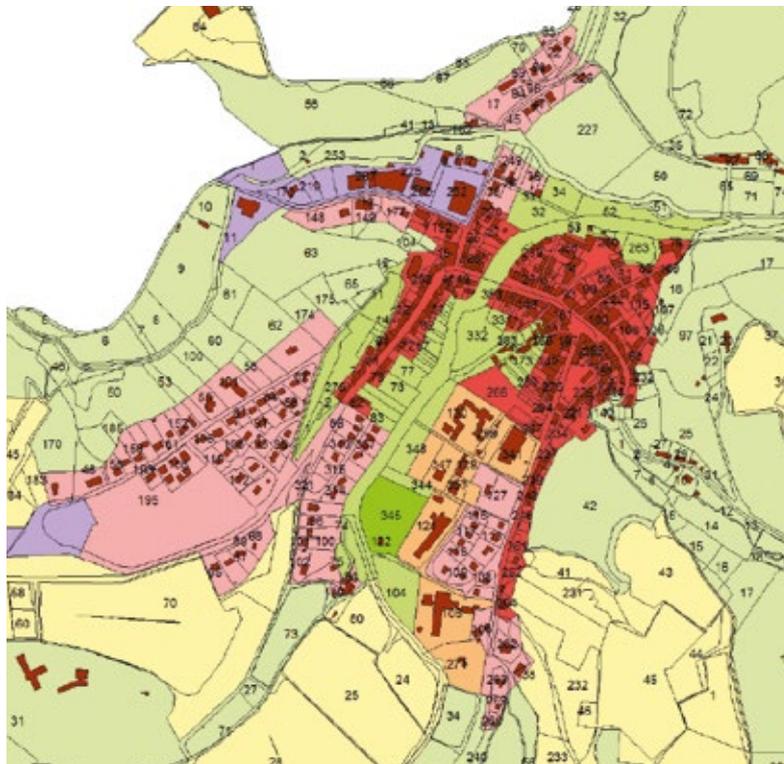
2 communautés de communes

Billom St Dier Jauron | Clermont Communauté

le PLU de Pontaumur

Dans cette action le CAUE est un partenaire privilégié de la commune. Le PLU doit permettre la mise en pratique des politiques voulues et décidées par le conseil municipal. Le CAUE s'est donc placé au service des élus, pour les aider à formaliser avec le cabinet d'études, les enjeux et atouts de leur territoire. Nous avons souhaité les aider à se positionner en capacité réelle de décision par une aide à prendre conscience de l'importance stratégique du paysage urbain et des abords de la rivière Le Sioulet, autour de laquelle le bourg s'est édifié. Ces espaces très qualitatifs sont aujourd'hui mieux reconnus et une Orientation d'Aménagement et de programmation sera le fil rouge qui guidera la création d'un parc urbain, espace de bien-être pour la population, disposant de liens plus évidents avec l'artère principale du bourg. Nous avons animé une visite architecturale du bourg, ouverte à la population pontaumuroise.

Le diagnostic a été élaboré au cours de l'année 2015, et 2016 a vu s'établir le PADD, et le zonage, traduisant en plan les orientations du PADD. L'élaboration des OAP et du règlement est en cours. Ce dernier devra permettre l'indispensable mutation des bâtiments, dans le respect de l'identité du territoire.



zones activités

URBANISME

2 communes

Combronde | Thiers

8 communautés de communes 1 parc d'activités

Allier communauté	Limagne d'Ennezat
Clermont Communauté	Pays de St-Eloy
Cotes de Combrailles	Riom Communauté
Gergovie-Val-d'Allier	Thiers Communauté
Parc de l'Aize	

habitat

PLH - ZPH
et HABITAT

7 communes

Authezat	Monnerie-le-Montel (la)
Bansat	Neschers
Chateldon	St-Saturnin
Courpière	

4 communautés de communes

Gergovie Val d'Allier	Pays de Courpière
Mur-ès-Allier	Riom Communauté

accompagner les centres-bourgs - poursuivre la dynamique

À Olliergues, l'étude « Habiter Olliergues en 2030 » avait permis de passer à l'action suite aux études pour la réhabilitation de l'îlot Rhin et Danube (référence au Rapport d'activité 2015) menées par le groupement PIL Architecture / A3 Paysage. 2016 a été l'occasion d'alimenter les derniers choix d'aménagement des espaces publics. Les premiers travaux ont été lancés et permettront la réalisation d'une place publique.

À Ambert, l'étude du centre-bourg menée en 2014 et 2015, s'est concrétisée en 2016 par l'aménagement de la place Saint-Jean et de la rue de la République. Le CAUE et le PNR Livradois-Forez (dans le cadre de l'atelier d'urbanisme), ont aidé la collectivité en élaborant le cahier des charges nécessaire à la consultation des bureaux de maîtrise d'œuvre. Le groupement Louis Dubreuil Sycomore / A3 Paysage a été retenu.



> accompagner le territoire

espaces publics places quartiers

URBANISME

27 communes			
Antoingt	Crest (le)	Orcines	St-Eloy-les-Mines
Ambert	Engliseuve-d'Entraigues	Pérignat-sur-Allier	St-Ferréol-des-Côtes
Aubusson d'Auvergne	Ennezat	Pont-du-Château	St-Jean-en-Val
Clermont-Ferrand	Enval	Sayat	St-Julien-de-Coppel
Cournon	Issoire	Sauxillanges	St-Julien-la-Geneste
Courpière	Larodde	Sugères	St-Germain-Lembron
Cunhat	Neschers	St Anthème	

les « petites terres »



Le PNRLF mène depuis plusieurs années des expériences sur la vulgarisation et les méthodes de diagnostic et de mise en œuvre de mesures d'enrichissement ou de protection des continuités écologiques.

Il a confié au BET « Vous Êtes d'Ici » une étude sur la sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme. Le BET a réalisé des « petites terres » consultables par internet sur le site du PNRLF. Au cours d'une visite de terrain avec les acteurs locaux participants signalent ce qu'ils considèrent comme important sur un site donné pour préserver les richesses écologiques. Les continuités, trame forestière, milieux prairiaux, les éléments, jardins, murs, arbres et ruisseaux... sont identifiés et leurs caractéristiques débattues. Ces différents éléments sont représentés sur les « petites terres » et permettent d'accéder à des informations de types variés : description de faune ou flore, présentation de documents réglementaires, photos de détails, rappel d'usages vernaculaires...

ateliers d'urbanisme

URBANISME

1 parc

Parc Livradois Forez

friche urbaine

URBANISME

1 commune

Marsat

éco-quartiers éco hameau

URBANISME

2 communes

Châteldon

Saint-Genès-Champanelle

tourisme

AUTRE QUE
FLEURISSEMENT
ET CADRE DE VIE

3 communes

Egliseneuve-d'Entraigues

Le Vernet-La-Varenne

Roche-Charles-Lameyrand

2 communautés de communes

Pays d'Arlanc

Vallée de l'Ance

lotissements

URBANISME

8 communes

Aubière

Montmorin

Courpière

St-Donat

Job

St-Genès-Champanelle

Larodde

Sauvessanges

2 communautés de communes

Billom St-Dier Jauron

Pays de Courpière

rénovation du petit patrimoine public ou privé, non protégé

Saint-Sylvestre-Pragoulin, comme d'autres communes, souhaite préserver les éléments du petit patrimoine qui ponctuent le territoire. La Communauté de communes des Coteaux de Randan possède un potentiel touristique local de grande qualité allant du petit patrimoine au domaine royal. Aussi grâce à l'action de la Communauté de communes et le soutien du Conseil départemental, bon nombre d'éléments du petit patrimoine local ont fait l'objet d'un programme d'amélioration et mise en valeur. Sur les conseils du CAUE, les communes se sont engagées à faire respecter certaines données de base de la restauration, quelquefois oubliées, comme l'emploi de matériaux traditionnels que sont la pierre de Volvic, la pierre de Chaptuzat, le bois, la brique et le mortier à la chaux. Ces actions de conservation doivent aujourd'hui s'accomplir dans le respect de l'identité des lieux et du territoire. Il est important de sensibiliser les habitants à la valeur sociale et culturelle..., qui constitue l'identité même du territoire.



Sur les conseils du CAUE, la commune s'engage à faire respecter certaines données de base de la restauration.

architecture

ARCHITECTURE
PATRIMOINE

5 communes	
Ennezat	St-Georges-de-Mons
Palladuc	St-Sylvestre-Pragoulin
Sauxillanges	
2 communautés de communes	
Coteaux de Randan	Thiers Communauté

bâtiments

ARCHITECTURE

19 communes			
Billom	Marcillat	St-Genès-du-Retz	Viverols
Champetières	Meyderolles	St-Gervais-d'Auvergne	
Clermont-Ferrand	Monestier (le)	St-Jean-St-Gervais	
Lamontgie	Monnerie-le-Montel (la)	St-Saturnin	
Le Broc	Renaudie (la)	Thiers	
Malintrat	Sauxillanges	Vassel	
11 communautés de communes			
Billom-St-Dier-Jauron	Montagne Thiernoise	Pays de Cunhlat	Terres-Dômes-Sancy
Gergovie-Val-d'Allier	Pays d'Ambert	Pays d'Olliergues	Sioulet-Chavanon
Haute Combraille	Pays d'Arzac	Pays de Sauxillanges	

cadre de vie et fleurissement

label fleurissement et cadre de vie le CAUE accompagne les communes dans l'analyse de leur contexte

En 2016, le CAUE du Puy-de-Dôme a continué son partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne et le Conseil national des Villes et Villages Fleuris pour mener à bien cette mission, la développer et lui permettre d'évoluer.

La qualité de leur cadre de vie devient l'objectif prépondérant des communes qui s'engagent dans cette démarche de labellisation Ville et Villages Fleuris. Cette notion fait référence à la qualité de l'environnement dans sa signification la plus globale, à la fois urbaine, esthétique, écologique, sanitaire ou naturelle. Au fil des années, ce label est progressivement devenu un baromètre de la qualité de vie des communes. Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers.

Elaborer un projet de fleurissement et d'embellissement pour un village ou une ville, c'est d'abord révéler son identité et ses paysages. Pour éviter la standardisation des aménagements d'espaces publics, le CAUE accompagne les communes

inscrites au concours, en leur montrant qu'elles ont tout intérêt à s'appuyer sur leur histoire et leurs savoir-faire. Aménager avec le végétal, c'est prendre en compte toutes les échelles du paysage, toutes les formes végétales ainsi que l'ensemble des strates botaniques disponibles. La mise en place de la trame verte et bleue, la gestion différenciée des espaces verts, la réduction des pesticides, la gestion raisonnée de la ressource en eau, introduisent des changements profonds. Pour un grand nombre d'élus, de services techniques et de professionnels, ces enjeux sont devenus indissociables des projets de réaménagement des centres bourgs.

Un projet de fleurissement ne peut se suffire à lui-même. Il accompagne tout ce qui construit l'identité locale : les structures géographiques, paysagères et urbaines, les tracés villageois (ou urbains), l'agriculture, les continuités écologiques, les traditions jardinières, l'histoire sociale locale... Pour qu'il soit réussi, le CAUE du Puy-de-Dôme guide les élus et techniciens des communes à concevoir le projet de fleurissement comme un projet d'aménagement global.

La culture de la différence passe par une connaissance approfondie du contexte territorial. Ce préalable est indispensable

pour développer un projet de fleurissement qui évite la banalisation de l'espace public. Il faut s'appuyer sur une analyse multicritères pour faire ressortir les points forts, les points faibles et les potentialités du territoire étudié : définition des caractéristiques géographiques locales d'un point de vue physique et humain, identification des espaces naturels d'intérêt patrimonial, analyse des ambiances paysagères, reconnaissance de la palette végétale et de son état sanitaire, étude de l'histoire de la commune, des richesses patrimoniales bâties et de leurs caractéristiques architecturales ou morphologiques.

Pour autant, il ne faut pas négliger la demande sociale, savoir écouter et comprendre les attentes des habitants, des touristes, des personnes à mobilité réduite et identifier les besoins en devenir. Le projet s'appuie ainsi sur un contexte global et peut orienter les documents d'urbanisme, définir des axes pour l'aménagement futur du territoire, prévoir la sensibilisation du public aux nouvelles pratiques et aux nouveaux enjeux. Pour aider les communes à développer ce type de démarche, le CAUE accompagne tout au long de l'année avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, les communes inscrites au concours.

42 communes



Le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne chaque année une tournée du jury national organisée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, des tournées de jury régional organisées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CAUE 63 participe également au jury départemental qui a lieu tous les ans fin août / début septembre. Ces jurys sont composés de personnalités qualifiées dans le domaine du paysage, de l'horticulture, de l'aménagement d'espaces verts, du tourisme et d'élus que nous souhaitons sensibiliser à cette action d'embellissement.

19 communes

visitées dans
le département
du Puy-de-Dôme

19 communes

Aubière	Gerzat	Riom
Aulnat	Roche-Blanche (La)	St-Saturnin
Blanzat	La Sauvetat	Sayat
Cebazat	Lempdes	Tauves
Chanat-la-Mouteyre	Orcines	Volvic
Chappes	Orcival	
Entraigues	Perignat-les-Sarliève	

8 communes

dans le département
de l'Allier

8 communes

Bellerive-sur-Allier	Dompierre-sur-Besbre
Bourbon l'Archambault	Montaigut-le-Blin
Chapeau	Moulins
Chatelus	St-Pourcain-sur-Sioule

15 communes

hors région
Auvergne

15 communes

Balan (01)	Gravelines (59)	Oyonnax (01)
Beauvais (60)	Hotonnes (01)	Priay (01)
Chatenay (01)	Montluel (01)	St-Maurice-de-Gourdans (01)
Dardilly (69)	Montreuil-sur-Mer (62)	St-Genis-Pouilly (01)
Divonnes-les-Bains (01)	Montville (76)	St-Josse-sur-Mer (62)

Travail en traction animale dans un cimetière



> conseiller les particuliers

147 particuliers

reçus en entretien à la Maison de l'Habitat

55 conseils

par mails issus de notre site internet

108 conseils

donnés aux particuliers sur le Salon de l'Habitat

678

heures

182 conseils

par téléphone

11 conseils

dossiers bâtiments agricoles



Le conseil prend la forme d'un entretien avec le conseiller dans les locaux du CAUE ou sur les territoires demandeurs, il peut se faire aussi grâce à un dialogue téléphonique, par mail, par le site internet et par le biais des salons. Le conseil est gratuit pour les bénéficiaires.

Le CAUE du Puy-de-Dôme a dispensé ses conseils par :

> les permanences à la Maison de l'Habitat où un conseiller est présent tous les jours du lundi au vendredi pour accueillir pendant environ une heure les particuliers sur rendez-vous.

> les conseils donnés directement dans les communautés de communes notamment à Ambert, Courpière..

85

heures

7 commissions façades dans les communautés de communes

Cc. Montagne Thiernoise
Cc. Pays d'Ambert
Cc. Pays de Cunlhat
Cc. Pays de Sauxillanges

Cc. Pays de Saint Eloy
Cc. Nord Limagne
Cc. Haute Combraille

ma maison ma planète 2016



exposition

le CAUE 63 a été partenaire de l'ADIL 63 pour l'édition 2016 de la « Fête de l'énergie ». Pour accompagner la thématique retenue cette année : habitat durable le CAUE a accueilli dans les locaux de la Maison de l'Habitat une exposition préparée par le FRAC Centre, qui porte le titre évocateur :

REcupérER inventER

Collection FRAC Centre

l'exposition pédagogique "Récupérer/Réinventer" présente des projets d'architecture sous la forme de kakémonos et d'une maquette. Conçus à partir d'éléments récupérés soit dans le contexte, soit dans les rebuts de la société industrielle, ces projets témoignent de la diversité des démarches architecturales qui envisagent la récupération comme une alternative à la fois écologique et esthétique à la conception traditionnelle. Dès les années 1960, plusieurs voix se font entendre pour dénoncer une conception architecturale érigivore, consumériste et décontextualisée. La pratique du recyclage prend alors

Salon de l'Habitat

Du 11 au 14 mars 2016 s'est tenu le traditionnel salon de l'habitat de la région Clermontoise. Plus de 50 000 visiteurs par édition, ce salon attire des visiteurs intéressés et souvent porteurs de projets. Le CAUE prend de nombreux contacts à cette occasion, dispense les premiers renseignements, les conseils plus personnalisés sont organisés dans un deuxième temps lors de rendez-vous au bureau, il est notamment important que les demandeurs soient en possession des documents nécessaires au conseil (photos, règlements...)



pour certains valeur de manifeste : ils détournent les symboles du désastre industriel et écologique ou puisent dans l'environnement immédiat pour en appeler à une réappropriation et une adaptation de l'architecture à son milieu. L'architecture tend désormais à interagir avec son contexte en prenant en compte ses transformations incessantes : elle se transforme en un « système intelligent » qui réagit aux conditions environnementales, comme si elle devenait à son tour un organisme vivant. »

conférence

en complément de l'exposition une conférence à propos de la recyclerie de Cusset a été proposée le 7 octobre 2016 par l'un des architectes de cette réalisation, Antoine Bruhat (agence Bruhat - Bouchaudy). Il a présenté la genèse de ce projet et a évoqué les solutions de recyclage apportées par ce projet.



Jones Partners : ARCHITECTURE © Collection FRAC Centre

> accompagner les partenaires

quelques partenaires

PNR Livradois-Forez	ORDRE DES ARCHITECTES	ADUHME	SMTC
PNR Volcans d'Auvergne	MAISON DE L'ARCHITECTURE	ADIL 63	DRAC
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	ARDT	MACÉO	CONSEIL RÉGIONAL
DDT	CRDTA	CGET	AUVERGNE HABITAT
DRÉAL	ADEME	OPHIS 63	SOLIHA
ENSACF	AGENCE URBANISME C-Fd	LOGIDOME	LEGTA MARMILHAT
IADT	CdD GRAND CLERMONT	AGROPARISTECH	VETAGROSUP
AGSGV	PLATEFORME 21	FFPPS	EPFSMAF



Sayat : un îlot de centre bourg en multiactivités

Le CAUE et l'Atelier Rural d'Urbanisme du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ont accompagné la commune de Sayat et la communauté Volvic Sources et Volcans dans un projet exemplaire de requalification du quartier des Barrats en îlot commercial. Le diagnostic fait par la commune et l'intercommunalité, succédant à une première étude a permis de faire émerger un certain nombre de scénarii. L'ARU a élaboré avec les élus et les techniciens un cahier des charges permettant de consulter plusieurs équipes pluridisciplinaires ayant les compétences pour mener à bien cette étude de programmation. Les études ont démarré et le diagnostic a été présenté aux élus fin 2016.



Volvic : requalification du centre bourg

Le CAUE et l'Atelier Rural d'Urbanisme du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ont accompagné la commune de Volvic dans un projet de requalification du centre bourg. Le diagnostic fait par la commune s'est appuyé sur un certain nombre d'études dont le PAB, le PLH et différentes autres études pour élaborer une nouvelle stratégie pour leur centre ville. L'ARU, en collaboration avec les élus a élaboré un cahier des charges permettant de consulter plusieurs équipes pluridisciplinaires ayant les compétences pour mener à bien cette étude de programmation et de faisabilité nécessaires. Le choix du bureau d'études est en cours.

ils parlent du CAUE du Puy-de-Dôme

Presse	journal LE MONITEUR	28.01 08.04	les centres bourgs, des coeurs à reconquérir Clermont-Ferrand arrête son PLU
	journal LA MONTAGNE	08.02	les CAUE d'Auvergne et de Rhône-Alpes s'unissent
		04.05	pour des actions communes entre CAUE
		15.10	des idées dont demain a besoin - récupérer / réinventer
	21.08	villes et villages fleuris jury départemental	
	journal LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE	14.11	des architectes à la maison de Jour de Fête dans l'Indre
Sites internet	lettre d'information ville de Clermont	02.03	l'école Daniel Fousson décroche le prix valeurs d'exemples au CAUE
	journal national de la FNCAUE	été	le CAUE s'exporte en Chine
	plateforme 21		la pierre sèche - concertation projets à échelle humaine - conférence débats santé et espaces de vie
	journal LA MONTAGNE		les CAUE d'Auvergne Rhône-Alpes se sont concertés
réseau "paysage"		santé et espaces de vie conférence par le CAUE	
fédération nationale des CAUE		formation pierre sèche	

ENSACF partenaire historique les journées nationales de l'architecture

Les étudiants de 3^{ème} année de l'ENSACF ont réalisé des courts métrages sur leur motivation à entreprendre des études en architecture et leur appréhension de l'espace. Ces films ont été projetés dans le grand amphi de l'école. Le CAUE a présenté les films de VALEURS D'EXEMPLES[®] 2015. Deux lauréats du palmarès ont présenté leur opération et répondu aux questions de la salle.



les traverses et les espaces publics associés

Résultat de l'évolution des modes de déplacement et de l'accroissement de la circulation routière, les traverses des bourgs ont rendu l'automobile prioritaire au détriment des autres usages et de la qualité du paysage local. Conscients de cette problématique, nombreux sont les élus locaux à vouloir redonner à leur village une identité et un cadre de vie qualitatif.

Les élus, le Conseil départemental et ses divisions routières associent le CAUE pour les accompagner dans ces démarches.

Il s'agit alors d'aborder l'espace public dans son épaisseur, au-delà du seul aspect sécuritaire ou du simple tracé de la voirie. L'ensemble des problématiques est mis à plat, depuis la notion d'usage jusqu'au détail des matériaux.

> mise en place d'une méthode de travail :

Interrogé par ces questionnements récurrents, et dans le but d'améliorer la façon d'aborder les problématiques liées aux traverses ou espaces publics similaires, le CAUE associé aux services du Conseil départemental, a proposé d'élaborer un premier document sous la forme d'un « Guide pour la conception intégrée et la co-construction d'une traverse ». Il s'agit pour l'instant d'une grille permettant de lister (pour ne pas les omettre) l'ensemble des objectifs et des critères, menant à une meilleure qualité (voir une exemplarité) de ces espaces. Aujourd'hui ce travail a permis de réunir dans un tour de table le Conseil départemental, les différentes divisions routières, l'atelier d'urbanisme en Livradois Forez (PNRLF et le CAUE). La démarche devrait s'élargir à l'ensemble du département. L'association des « plus beaux villages de France » a également été sollicitée pour enrichir la réflexion de leur expérience et savoir-faire.

2016 a donc été le point de départ de cette démarche, qui devrait aboutir à un document de référence comprenant l'ensemble des critères à retenir lors d'une étude de traverse, mais aussi des exemples, voire des contre-exemples. Une journée de visites de sensibilisation, devrait également être organisée à l'attention des élus et techniciens communaux, à l'issue de ce travail.

Guide pour une conception intégrée Co-construire une traverse: Pourquoi?

COMMUNE:	A renseigner
ACTEURS:	Conseil Départemental CAUE du Puy de Dôme Parc Naturel Régional Livradois Forez Autres à renseigner
Objectifs	Critères
1. Définition d'un périmètre d'action cohérent	<ul style="list-style-type: none"> → Prise en compte des diagnostics/ études antérieures (PAB notamment) → Concertation/Participation des habitants et des riverains → Prise en compte des réseaux à rénover → Prise en compte de la traverse dans son épaisseur et dans son environnement, d'après les critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> . Qualité des entrées de la commune . Présence de surlargeurs placettes . Recherche de contre-allées . Rues transversales existantes à connecter . Liasons douces existantes ou à créer . Caractéristiques des fronts bâtis (discontinuités, dents creuses...) . Richesses patrimoniales à valoriser (naturel, bâti, petit patrimoine...) . Prise en compte des ouvertures/vues sur le paysage
2. Elaboration d'un profil	<ul style="list-style-type: none"> → Place donnée à la circulation motorisée: Tendre à une diminution du gabarit pouvant aller jusqu'à 5m. → Séquençement sur la longueur → Rapport entre public et privé: rue/commerce, rue/maison → Equilibre du gabarit restant (hors circulation donc) pour une amélioration du cadre de vie, en fonction des critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> . Accessibilité PMR . Organisation des stationnements . Adaptabilité aux différents usages, dont: <ul style="list-style-type: none"> - Adaptabilité aux déplacements piétons courants (sécurité, confort) - Place du cycle - Traitement particulier des accès aux services publics - Facilité d'accès aux commerces/terrasses
3. Choix des matériaux	<ul style="list-style-type: none"> → Cohérence identitaire (urbain, rural, matériaux représentatifs de la commune...) → Sobriété et simplicité des matériaux et du calepinage → Cohérence du choix des bordures et de leur hauteur → Capacité de perméabilité des revêtements → Origine locale → Savoir-faire et ressource locales → Capacité de réemploi → Potentiel et facilité d'entretien
4. Place faite au végétal	<ul style="list-style-type: none"> → Prise en compte des arbres et de la végétation existants → Pertinence de la répartition du végétal d'après les critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> . Fonction de bien-être (agrément, ombrage, réduction des îlots de chaleur...) . Fonction sécuritaire (ex: protection du piéton par rapport à la voie circulée) . Eviter les anecdotes (ex: espaces plantés résiduels, jardinières et autres éléments rapportés...) → Cohérence des végétaux choisis par rapport aux volumes à occuper (Valeur d'échelle et optimisation de l'entretien) → Place de la prairie (fleurie ou non) comme gestion des espaces sans usage particulier → Frontage ou végétalisation des pieds de façades
5. Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> → Sobriété, simplicité et cohérence de l'ensemble du mobilier → Pertinence de mobiliers détournés (Ex: un muret en pierre est utilisé comme banc, une clôture bois/végétal favorise la biodiversité, une pente sert de toboggan,...) → Pertinence du mobilier /usages (arceau vélo proche d'un eqt, banc sous ombrage,...)
6. Signalétique	<ul style="list-style-type: none"> → Signalétique verticale: Sobriété, cohérence avec le mobilier, pertinence des emplacements → Signalétique horizontale: Peinture au sol limitée au strict minimum. → Sobriété et cohérence avec l'ensemble du mobilier
7. Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> → Pertinence par rapport aux choix d'ambiance et aux caractéristiques identitaires → Mise en lumière des richesses patrimoniales → Capacité d'économie d'énergie (compris gestion)
8. Entretien/Gestion globale	<ul style="list-style-type: none"> → Réflexion sur le mode de gestion en rapport avec les moyens humains et matériels, et les capacités financières de la commune → Co-construction des réseaux (pertinence du positionnement des regards, des coffrets, transfo,...) → Gestion de l'eau / arrosage, propreté → Implication de la population (par exemple pour le suivi des pieds de façades)

Conseil départemental - aménagement RD 19 Gour de Tazenat

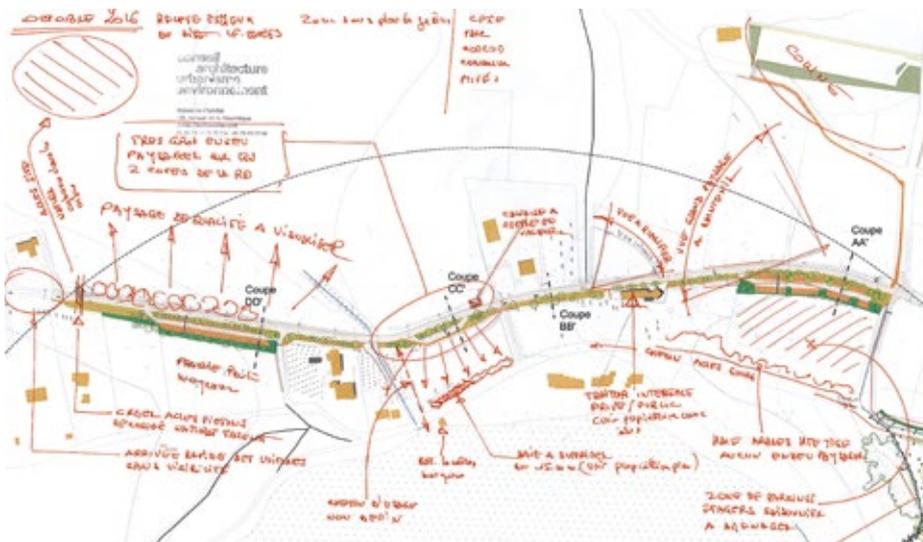
Le Gour de Tazenat est un lac emblématique de notre département. Sa fréquentation touristique engendre en été des difficultés importantes le long de la Route Départementale n°19, (stationnement automobile, risques pour la sécurité des usagers). Le paysage de la route souffre en outre ici d'un déficit d'image peu favorable à la valorisation de ce territoire.

Les réflexions menées antérieurement n'ayant pas débouché sur des solutions satisfaisantes pour tous, le Conseil départemental a souhaité engager une nouvelle étude de repositionnement des espaces de parkings, de requalification de la voirie départementale bordant ce site d'exception et a sollicité le concours du CAUE. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Direction Pilotage et Coordination et la Direction des Routes de Pontaurmur,

(DG Routes Mobilité et Patrimoine) à :

- > définir et hiérarchiser les enjeux du site,
- > identifier les potentiels paysagers,
- > concevoir des aménagements valorisants en terme d'image et de mise en scène du paysage, peu impactants sur le plan environnemental, simples et financièrement raisonnables.

Nous avons proposé un positionnement des zones de parkings qui a satisfait l'ensemble des partenaires avec un principe de parkings-relais d'opportunité saisonnière, conciliant les nécessités fonctionnelles automobiles avec l'indispensable préservation environnementale du site, et la mise en valeur du grand paysage environnant.



Maître d'Ouvrage : Manzat Communauté
Opération : Aménagement du Gour de Tazenat
Plan de repérage des coupes sur RD 19
Maître d'oeuvre émetteur : Cap Paysages
cappaysages@orange.fr

l'expertise de l'utilisateur au cœur du projet

Dans le cadre de son partenariat avec l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, le CAUE du Puy-de-Dôme a accompagné en 2016 une équipe de quatre étudiants de Master 2 Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et Dynamique territoriale et aménagement rural. Il s'agissait de déterminer en quoi la participation améliore la qualité d'un projet d'architecture ou d'urbanisme et comment le CAUE peut accompagner l'intégration des démarches participatives.

Courpière et Saint-Flour l'Etang ont travaillé en collaboration avec le CAUE afin d'offrir aux étudiants un cadre d'expérimentation en conditions réelles.

> positionner le curseur

La réussite d'une telle démarche dépend avant tout de son origine et de ses intentions. Le CAUE intervient en amont des projets, aux côtés des élus d'une collectivité lorsque l'idée émerge. Le résultat du travail de l'IADT a été de prototyper un outil

d'animation évolutif qui aide les collectivités à définir leur stratégie de participation autour de plusieurs questions essentielles : Quelle motivation à intégrer les usagers dans les démarches participatives ? Quels publics sont concernés ? Quel niveau d'investissement ? Quels éléments sont discutables, lesquels ne le sont pas ? Quelle est la temporalité du projet ? Quelles méthodes sont définies pour la prise de décision ?

prototype d'outils d'aide à la décision conçu par le CAUE et l'IADT



"word galette" dans la Maison de l'Habitat

En association avec le service Habitat du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, l'Aduhme et l'AGSGV et le CAUE du Puy-Dôme ont co-animé en janvier 2016 un temps de travail commun à tous les services de la Maison de l'Habitat afin de définir une feuille de route pluriannuelle :

- > S'informer et se former
- > Développer une culture commune
- > Améliorer l'outil « Maison de l'Habitat »

De nombreuses actions ont été définies par les participants, les actions sont mises en place au fur et à mesure des priorités et en fonction des possibilités de chacun.



valorisation du patrimoine et musées



Avant le transfert de la compétence des musées de Clermont-Communauté à Clermont-Auvergne-Métropole un groupe de travail a été constitué. Le CAUE a été appelé pour apporter sa contribution. Suite aux attentes des communes consultées durant l'année 2015, Monsieur Gardes a rappelé l'importance du patrimoine culturel. A la fois bien public et bien commun, il est l'héritage légué par les générations précédentes qu'il convient de transmettre, intact ou réinventé, aux générations futures.

Au travers de notre intervention nous avons pu montrer que le patrimoine change de sens, il se dirige vers de nouveaux acteurs et de nouveaux espaces :

il est mémoire lié au temps, raccordé au sentiment de perte
il est identité, lié à un mouvement social, il se rattache à la connaissance et la reconnaissance à l'échelle locale.

la question du funéraire

Nous sommes à un changement de société. Les pratiques de l'enterrement commencent à s'organiser sous d'autre forme, la sépulture laissant peu à peu la place à d'autres approches. La crémation des corps, dont la proportion augmente d'année en année (de 1 % en 1980, elle a concerné 27 % des obsèques en 2007, et dépasserait le taux de 50 % en 2030) conduit à réfléchir à de nouveaux programmes.

Le cimetière reflète également la lente évolution des cultures. La mise en scène de la mort est devenue tabou dans nos sociétés contemporaines. Comment faire de ces lieux, souvent trop stigmatisés dans nos consciences, un endroit accueillant et engageant, bravant ainsi la peur que la mort puisse engendrer ?

L'emplacement des premiers cimetières était traditionnellement à proximité de l'ancienne église. Le décret impérial, du 12 Juin 1804, a repoussé le cimetière hors du bourg. Par conséquent, son implantation au milieu des champs est la plus répandue.

D'autres usages s'organisent, "le passage" par l'église ne semble plus systématique. Les cimetières deviennent alors des lieux à part entière, pouvant réunir plusieurs confessions et les athées. Il transcrit un programme plus complexe, lieu de recueillement, lieu de méditation, lieu de déambulation.

A la fois ancré dans le paysage et dans la ville, il s'éloigne des codes très rigoureux pour participer à l'aménagement de nou-

veaux espaces bâtis, de nouveaux quartiers. Le cimetière devient un réel espace public.

Un certain nombre de communes ont commencé à réfléchir à ces nouveaux programmes.

Sugères, Saint-Jean-en-Val, Usson, ont intégré, dans les Programmes d'Aménagement de Bourg, la réflexion de ces nouveaux espaces publics.



> accompagner les partenaires

jurys

concours de maîtrise d'œuvre

19 participations

en tant que personne qualifiée

132

heures de présence



© CRR Architecture ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

19

collectivités
concernées

maître d'ouvrage	opération
Commune d'Aulnat	Ecole
Commune de Beaumont	Salle des fêtes
Commune de Bouzel	PAB
Commune de Cébazat	Salle des associations
Auvergne Habitat	Logements à Ceyrat
Logidôme	Logements et commerces à Beaumont
Conseil départemental	Extension des archives départementales
Commune de Clermont-Ferrand	Complexe sportif Philippe Marcombres
Communauté de commune Clerco	Le Bivouac
Issoire communauté	Ecole de musique
Logidôme	Espaces publics ZPH aux Martres-de-Veyre
Commune de Rochefort-Montagne	Etude opérationnelle
Commune de Sauvessanges	Lotissement
Commune de Saint-Genès-Champanelle	Lotissement
Commune de Saint-Jean-en-Val	Aménagement d'une place
Commune du Vernet-la-Varenne	Etude touristique
Enseignement supérieur	Rénovation thermique
Commune de Royat - Logidôme	Logements
Commune d'Ambert	Rénovation d'une piscine

centre de ressources du CAUE 63

L'objectif principal du Centre de ressources est de procurer aux conseillers du CAUE tous les documents pertinents en réponse à leur question, en fournissant une réponse la plus précise et la plus appropriée.

Ce centre apporte un appui interne aux membres de l'équipe et aux professionnels qui en font la demande. Il rassemble un fond documentaire spécialisé sur les domaines liés à l'urbanisme, l'architecture, l'aménagement du territoire, l'aménagement urbain, la planification urbaine, l'urbanisme réglementaire, les déplacements et les transports, la politique de la ville, le logement et l'habitat, l'environnement, l'écologie urbaine, le paysage. Une partie du fonds concerne la région Auvergne, plus particulièrement le Puy-de-Dôme et la région clermontoise. Le fond documentaire se compose d'environ 968 ouvrages : monographies, actes, rapports d'études (PAB, PLU...), brochures, CD-rom, de 20 périodiques ainsi que des bulletins d'informations municipaux, d'institutions ou d'associations, de contributions du CAUE réalisées auprès des communes et collectivités locales du Puy-de-Dôme, de photographies sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage du département.

968

 ouvrages

répertoriés

fond documentaire > + 3% en 2016

35 monographies

239 rapports d'études (PAB, PLU, ...)

24 périodiques consultables

670 bulletins d'informations, actes ou brochures

plateforme



9

 CAUE impliqués

3 ans d'expérimentation



Le protocole établi pour l'expérimentation de la plateforme S-PASS Territoires arrive à son terme et nous entamons la phase d'exploitation.

Le CAUE 63 s'est impliqué dès le départ dans le développement et la mise en place de la plateforme (dès l'université d'été des CAUE en septembre 2010). Depuis 5 ans, il a pris part à la totalité

des étapes du processus d'appropriation, de co-développement et d'évaluation de S-PASS (séminaires nationaux, ateliers passionnés, CODOR). Au CAUE du Puy-de-Dôme trois personnes sont fortement impliquées dans le processus de développement et d'expérimentation. En 2016, toute l'équipe du CAUE a été formée à l'utilisation de la plateforme.

cheminer à Lezoux

le chemin de partage

Le chemin est le lien de nos sociétés. Il permet l'échange, il relie les Hommes. Il permet aussi la dissémination des connaissances et des cultures.

le chemin de la connaissance

Le chemin est aussi synonyme d'apprentissage.

le chemin de soi

Cheminer, se déplacer nous transforme tous dans l'interaction que nous entretenons avec nos sens, notre corps, avec le territoire et nos semblables rencontrés sur la route.

« Cheminer » est né de la volonté commune du collège Georges Onslow, à Lezoux, et de l'équipe en charge du projet de médiathèque intercommunale Entre Dore et Allier de préfigurer le lien entre ce nouvel équipement culturel et le collège. Un lien pour se déplacer mais aussi pour créer une interaction entre les deux équipements.

Il s'agissait de définir dans un premier temps un parcours dans la ville de Lezoux qui permettait à la fois de relier les deux lieux mais aussi de découvrir la ville de Lezoux. Lors de cinq ateliers animés par le CAUE du Puy-de-Dôme, les élèves ont exploré plusieurs parcours durant lesquels ils ont relevé les ambiances, les problèmes de sécurité, les points de repères et leurs ressentis. Un cahier de ces relevés a été transmis en mairie pour les aménagements futurs. Les élèves ont ensuite déterminé un seul parcours et l'ont signalé in situ par une peinture temporaire et écologique.

Ce chemin sera équipé de bornes « culturelles ». Equipée d'un panneau sur lequel est apposé un QR Code®, chaque borne donnera accès à un contenu numérique mis à jour lors d'animations pilotées par la médiathèque. Le lien vers la connaissance sera établi et la médiathèque sortira de ses murs.



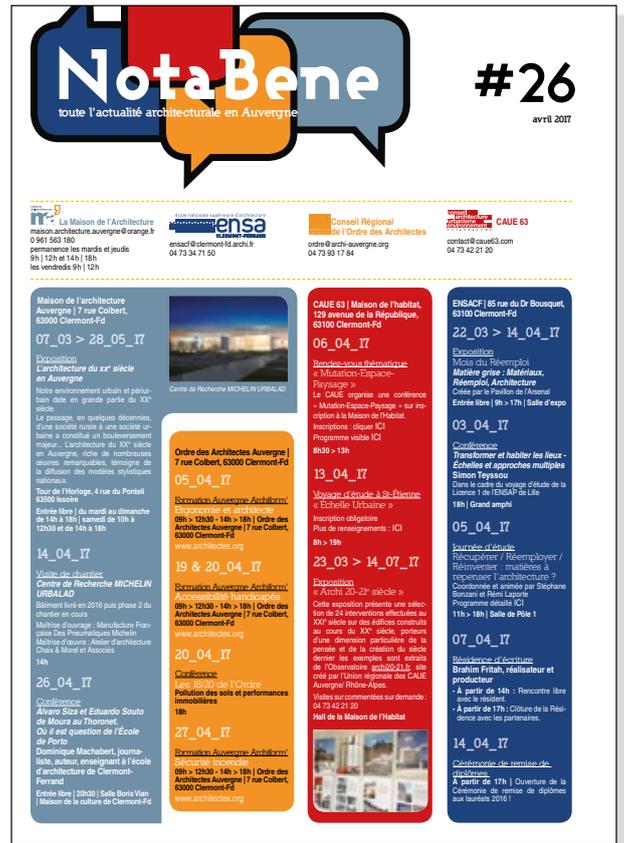
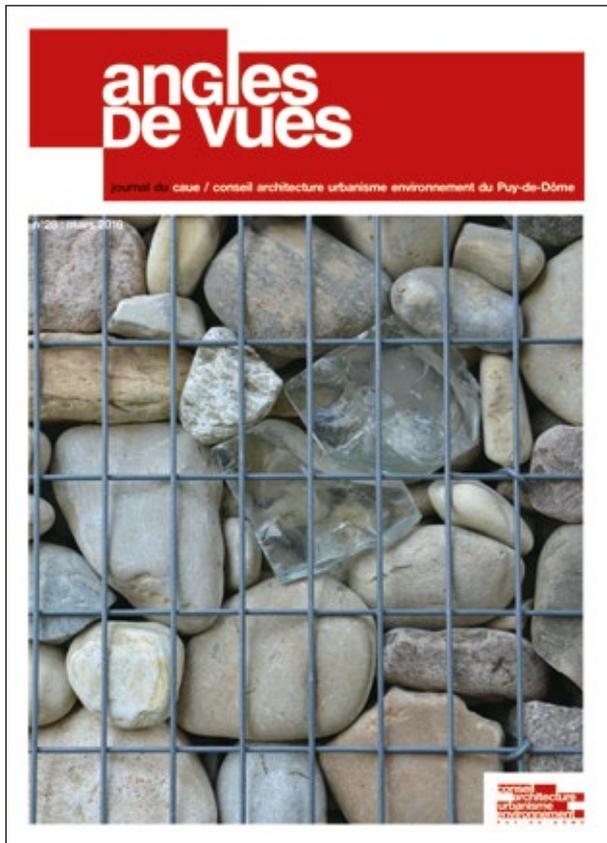
la maquette de mon école - Volvic



L'école élémentaire de Volvic, par l'intermédiaire de Julie Serezo, enseignante vacataire, a contacté le CAUE pour accompagner le projet « Créons la maquette de notre école ». Le but pédagogique de ce projet était d'abord de faire découvrir aux élèves la représentation spatiale du monde dans lequel ils vivent. Après plusieurs séances de préparation, de confrontation à l'espace, les élèves ont été impliqués dans la découverte expliquée de leur école. Répartis en plusieurs groupes, ils ont essayé de se représenter mentalement l'emprise au sol d'un bâtiment, son découpage (avancées, renforcements) et au fur et à mesure des mois, sa modénature. Les élèves devaient ensuite proposer un dessin d'emprise de leur école sur papier quadrillé. Le but final de ce projet étant de fabriquer une maquette à grande échelle (1/20^{ème}) du bâtiment. Une salle de classe a été mise à disposition et le plan général a été tracé sur des cartons assemblés servant de socle à cette maquette. Aidé par Cécilia, ATSEM, nous avons érigé les murs, puis nous avons ajouté la modénature des façades... Il est remarquable que ces travaux (sauf manœuvre risquée) a été réalisé par les élèves qui on vite été séduits par cette confrontation à la 3D et à cette dissection de la construction.

L'année scolaire n'étant pas extensible, il a fallu mettre fin à cette expérience sans qu'elle soit idéalement terminée, mais le résultat physique aussi bien que mental a été très intéressant et mériterait une suite...





angles de vues

Le journal du CAUE né en 1999 est un lien avec les communes, communautés de communes, élus, techniciens, architectes, monde universitaire. Imprimé à 2500 exemplaires, il est édité semestriellement. En 2016 un numéro de 32 pages a été réalisé. Dans ce 28^{ème} numéro, les sujets d'actualité ont été abordés : de la classe à la cour d'école, la revitalisation des centres-bourgs, comment créer l'ambiance d'une rue, atlas régional des paysages d'Auvergne un guide thématiques sur les realtions homme/milieux, l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite de nos équipements, une approche de quartier sur la com-mue de Marsat, le palmarès valeurs d'exemples® 2015, le paysage comme outils d'aménagement du territoire, quelle attractivité pour les territoires avec le programme de développement régional, les divers rendez-vous et animations organisés par le CAUE.



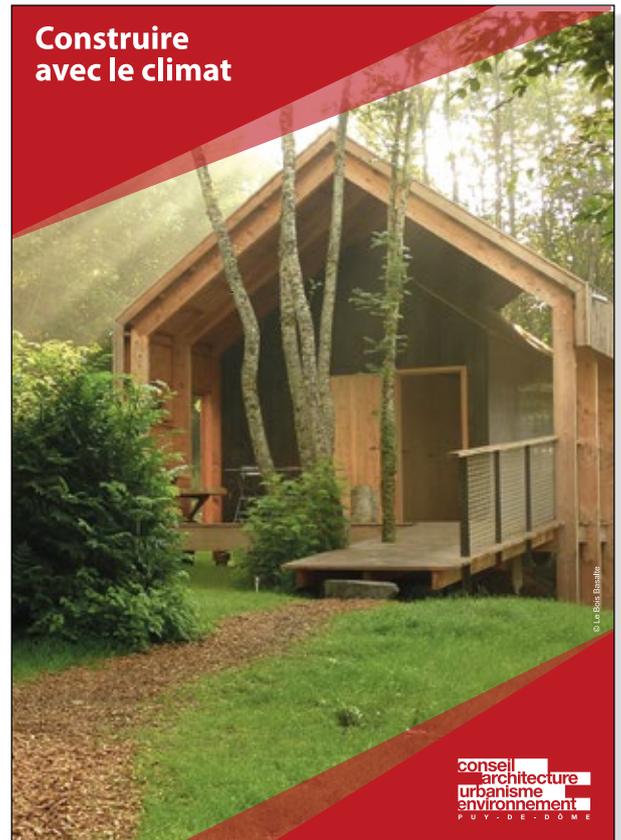
NotaBene

Constatant qu'une communication diffuse, noyée dans le flot continu des courriels, nuit à l'efficacité de l'information, le choix de réunir dans un même document toutes les manifestations (expositions, conférences, projections de films, visites et voyages) organisées par la Maison de l'Architecture Auvergne, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est une réussite.

Depuis 2015 les structures ont continué de mettre leurs moyens en commun pour diffuser mensuellement les événements dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec la lettre d'informations NotaBene. Cette initiative contribue à une plus grande visibilité de l'architecture sous tous ses aspects auprès du grand public, en décembre 2016 nous avons partagé la 23^{ème} lettre.



Publications disponibles sur demande au CAUE (Maison de l'Habitat) ou sur notre site internet : caue63.com

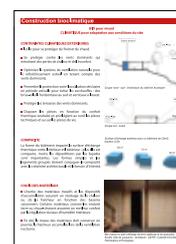


implanter sa maison

Le CAUE a entrepris de rénover, voire de créer un certain nombre de fiches. « Implanter sa maison » est une refonte d'un premier travail. Le conseil s'oriente sur trois thèmes : s'implanter dans sa parcelle, s'implanter dans la pente, aménager son jardin. Les grands principes d'implantation ou d'aménagement sont esquissés et permettent au néo-phyte d'éviter des erreurs ou contresens dans son projet de construction. Ces conseils sont illustrés avec des plans, coupes ou photographies.

construire avec le climat

Cette fiche a été revue et corrigée pour s'adapter aux nouveaux standards en matière de « construction bioclimatique ». Les grands principes, d'abord de bon sens, puis de technique, voire de technologie qui président à la conception d'une maison, y sont développés. Construire bioclimatique c'est tout d'abord construire avec son site d'implantation, son exposition et le relief du terrain. Il n'est pas inutile de rappeler que le soleil ne se lève pas qu'à l'Est et qu'il ne couche pas seulement l'Ouest, que son zénith n'est pas le même le 20 juin et 20 décembre. La forme même des constructions est une des composantes prépondérantes qui permet de juguler les déperditions, à travers la compacité.





santé et cadre de vie

Depuis deux ans le CAUE 63 organise un cycle de conférences relatives à la prise en compte de la santé dans la conception de nos espaces de vie, densité et morphologie urbaine, llot de chaleur urbain, paysage de vie.

La quatrième et dernière conférence de ce cycle a abordé les questions de : lumière, intimité, fonctionnalité et impacts sur la santé.

Ce quatrième opus s'est préoccupé de la qualité du bâti en lien avec la santé des populations. Il a apporté un éclairage d'architectes sur la fonctionnalité des lieux et de leurs usages. Il s'est attaché à démêler les liens entre intimité, lumière et ensoleillement. Comment les architectes pensent les logements pour donner aux habitants les conditions du bien-vivre chez soi ?



participation projets à échelle humaine

En écho au travail de recherche-action mené avec l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, ce rendez-vous thématique visait à explorer les enjeux et problématiques liés à la mise en place de démarches participatives dans les champs de l'architecture et de l'urbanisme. En partenariat avec l'Université Foraine, cette matinée a ouvert les perspectives en présentant les point de vue d'une maîtrise d'ouvrage, d'une sociologue, d'une agence d'urbanisme et d'étudiants en architecture et géographie. Des interludes permettaient d'explorer par la pratique quelques notions phares : analyse, confiance, perception et plaisir.



Publications disponibles sur demande au CAUE (Maison de l'Habitat) ou sur notre site internet : caue63.com

formation

reçue

132

heures

ambassadeur des matériaux biosourcés

Un conseiller du CAUE est devenu « ambassadeur des matériaux biosourcés » en accédant à la formation proposée dans le cadre des projets pilotes soutenus par la DGALN en matière de développement des filières vertes du bâtiment. Cette formation contribue à la mise en place d'actions spécifiques au développement de projets publics avec des matériaux biosourcés. Un réseau se constitue d'acteurs, répartis sur le territoire régional, ayant pour rôle de sensibiliser et conseiller les porteurs de projet. Les stagiaires ont intégré le réseau des ambassadeurs avec un langage commun, et des outils (fiches pratiques, valise...). Dans son activité quotidienne, l'ambassadeur aide à l'émergence de projet en éclairant et rassurant son interlocuteur sur les potentialités des matériaux biosourcés et l'identification des personnes ressources. Par la mise en réseau sur des questions particulières liées à un projet donné, l'ambassadeur agira aussi comme catalyseur.

12 thématiques

assises de l'urbanisme

assises métropolitaines

atelier habitat et énergie ENSACF

AttractInov

climat

concertation énergie Aduhme

cadre de vie

rencontre OPTMC

bio diversité

cycle d'évolution professionnelle FNCAUE

ambassadeur matériaux biosourcés

plateforme S'PASS Territoires

rencontres de l'image de territoire

Le CAUE, partenaire de l'Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central a largement été présent et apporté une contribution aux 1ères rencontres de l'image de territoire organisé les 15 et 16 novembre 2016 dans les locaux de l'IADT.

Ces deux journées et cette nuit ont permis de montrer le travail réalisé par les observatoires photographiques du paysage qui constituent des outils de médiation et de mesure des transformations des paysages. Ces rencontres voulaient poser les questions suivantes : « En quoi leurs images peuvent ou pourraient faire lien entre les habitants, les élus, les techniciens et les chercheurs ? Peuvent-elles enrichir, voire renouveler, notre réflexion sur nos espaces de vie et nos actions ? Quels sont les méthodes et les




Elus, Etudiants, Habitants, Techniciens, Chercheurs,...

15 & 16 NOVEMBRE 2016
IADT - 51 bd F. Mitterrand - 63000 Clermont-Ferrand

dispositifs opérationnels permettant de mobiliser l'iconographie des observatoires photographiques ? ». À l'occasion des 25 ans de l'Observatoire Photographique du Paysage du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), l'association Observatoire Photographique des Territoires du Massif Central (OPTMC) et ses partenaires, ont réinterrogé la mise en œuvre et les usages des observatoires photographiques, lors de conférences et d'échanges, de partager leurs expériences et leurs connaissances dans le domaine de l'évolution des paysages et de ses raisons (ou déraisons).

formation

donnée

7 thématiques
centres d'intérêt pour les
conseillers

326
heures

les publics "cible"

architectes

urbanistes

paysagistes

élus

techniciens des collectivités locales

thématiques

urbanisme et énergie

trame verte trame bleue

fleurissement

architecture

nouvelles formes d'hébergement touristique

Pierre sèche

environnement

Pierre sèche



La Pierre Sèche est une technique constructive ancestrale qui a modelé nos paysages, permis l'édification de nos voies de communications, de nos terrasses, le développement de l'agriculture sur les terrains escarpés.

En France et en Europe, de nombreux scientifiques et professionnels travaillent à l'élaboration de règles professionnelles à visée « normative ». Un guide des bonnes pratiques existe depuis 2008, recueil des règles de l'art en la matière. Des essais scientifiques poussés et des mises en œuvre spectaculaires, (soutènement

de routes et autoroutes, voies ferrées, terrasses, etc.), ont été réalisés ces dernières années. De tels ouvrages ancrent les projets dans les territoires et offrent des solutions pertinentes à des questions fondamentales de gestion, (ruissellement des eaux, biodiversité, énergie, maintien des trames vertes et bleues notamment).

Le CAUE du Puy-de-Dôme, membre de la FFPS (Fédération Française de la Pierre Sèche) est habilité à organiser des formations professionnelles qualifiantes. Il a organisé en mai 2016, conjointement avec la FFPS, une formation nationale sur 2 jours à destination des prescripteurs d'ouvrages de soutènements, architectes, paysagistes et BET. Celle-ci a été assurée par des personnalités nationalement reconnues :

- > Claire Cornu architecte-urbaniste
- > Anne-Sophie Colas membre FFPS
- > Paul Arnault, Ingénieur BTP
- > Denis Garnier Maître de conférences à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
- > Eric Vincens Maître de conférences à l'Ecole Centrale de Lyon porteur des projets de recherche PEDRA et RESTOR

PSDR 4 AttractInnov

programme Pour et Sur le Développement Régional



Le temps fort de l'année 2016 était le lancement très formel de nos travaux, dans le cadre du programme de recherche du PSDR4 AttractInnov, avec notamment la mise en place du Forum AttractInnov.

Dans les prochains mois, il est envisagé de tenir un nouveau Forum. Cette fois, il s'agira de transmettre les premiers résultats et de co-construire les tableaux de bord de la qualité de vie

et de l'attractivité de notre territoire. Dans le cadre du congrès international des géographes européens de l'EUGEO2017 qui se tiendra à Bruxelles durant la première semaine de septembre, AttractInnov a soumis une session spéciale sur l'attractivité qui réunirait entre autres des chercheurs de France et de Pologne. Ces travaux donneront lieu à publication.

la formation taille des haies « petites terres »

Mission Haies Auvergne, Service Environnement de la Direction des Routes du CD 63, commune de Pérignat-ès-Allier, Billomco, PNRLF, CAUE 63



La forte mobilisation associative sur le sujet de l'arbre dans le secteur de Billom, une recherche en cours sur la commune de Pérignat-ès-Allier, l'étude de la trame verte et bleue du territoire de Billom Communauté, et la réaction aux forts orages du mois de mai 2016 et aux coulées de boues qu'ils ont provoquées, ont motivé l'organisation d'une formation de sensibilisation aux rôles des haies et à leur entretien. Cette formation organisée par le PNRLF, la Mission Haies et le Service des Routes (CD63) était adressée aux acteurs du territoire et visait le binôme élu référent / technicien chargé de l'entretien des haies des bords de routes communales. Elle a rassemblé près de 40 personnes à Glaine-Montaigut en septembre 2016.

Après une présentation en salle des rôles, fonctionnements et enjeux des haies, par Sylvie Monnier (Mission Haies) et Sylvie Oggier (CD 63), une visite a permis d'exposer les principes d'entretien les plus efficaces, économiques et protecteurs de la biodiversité. Une formation sur l'élagage des arbres est prévue au cours de l'automne 2017.

formation Urbanisme Energie 2016 Montpellier

le savoir-faire du CAUE s'exporte en France



FNCAUE - FLAME - CAUE 34 - CAUE 63

A la suite de la formation organisée, par l'Aduhme et le CAUE à Clermont-Ferrand en 2015, la fédération a décidé d'organiser dans chaque région, une session avec l'appui d'un ou deux CAUE locaux. Les thèmes étudiés évolueront en fonction des enjeux locaux.

En 2016, le cycle s'est tenu à Montpellier avec un public varié d'énergéticiens, d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes.

Divers sujets ont été abordés : mobilités, adaptation au changement climatique, le changement de comportement ; densification des tissus pavillonnaires. Des exemples ont été présentés (PLUi du Grand Poitiers) et deux sites visités : projet Eco-cité, ZAC des Peilles à Frontignan.

La session de 2017 est organisée en Rhône Alpes, à Valence (Mars) et Chambéry (novembre).

l'union régionale

11 CAUE



425 heures

5 projets régionaux

- trame verte et bleue
- semaine agriculture et paysage
- palmarès de l'architecture et de l'aménagement
- cadre de vie
- patrimoine 20/21^{ème}



Aux côtés de l'UR CAUE Rhône-Alpes et de l'UR CAUE Auvergne qui continuent de vivre des contrats de plans Etat-Région, les 11 CAUE des 12 départements (pas encore de CAUE dans le département de la Loire), L'UR CAUE Auvergne-Rhône-Alpes a vu le jour le 15 juin 2016 à Chazelles-sur-Lyon (Loire).

La nouvelle union a élu son bureau dont la composition est :

Président : M. Joël Baud Grasset

1^{ère} Vice-présidente : Mme Jocelyne Glace Le Gars (CAUE du Puy-de-Dôme)

2^{ème} Vice-présidente : Mme Dominique Palix (CAUE de l'Ardèche)

Secrétaire : M. Marc Bolea (CAUE de Haute-Loire)

Trésorier : M. Christophe Fortin (CAUE de l'Ain)

Le CAUE du Puy-de-Dôme participe activement à cette amplification des actions régionales. Annoncées en 2015, différentes actions régionales ont vu le jour en 2016.

L'Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes contribue

actuellement à un nouvel observatoire qui analyse les pratiques d'interventions sur l'architecture 20-21.

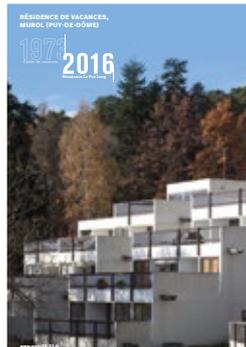
Le site de l'observatoire présente une sélection évolutive de cas concrets susceptibles d'aider collectivités et maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions avec des postures différentes : **DÉMOLIR, LAISSER EN L'ÉTAT, ENTRETENIR, AGRANDIR, RECONVERTIR, RÉNOVER, RESTITUER, DÉPLACER.**

Chaque fiche réalisée met en relation chaque opération présentée avec l'édifice existant. <http://www.archi20-21.fr/>

2016 a été l'occasion, de mettre en lumière deux réalisations importantes de notre territoire départemental.

La catégorie **RECONVERTIR** s'est enrichie de l'opération qui abrite maintenant l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

La catégorie **ENTRETENIR** abrite désormais la Résidence de vacances de Murol réalisée par l'architecte Roland Schweitzer.



fédération nationale

le réseau national des CAUE

308

heures



Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. La Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par régions, est une force de proposition des actions communes à l'ensemble des CAUE. Les commissions et ateliers de travail, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie.

tous les salariés du CAUE 63 sont impliqués dans un pôle, un groupe ou une cellule d'échelle fédérale

pôles		groupes opérationnels		cellules d'expertise	
pôle 1 formation	Michel Astier	go 3. nouveaux statuts fédéraux	Michel Astier	CE 1. Articulation des ingénieries	Jean Roques
pôle 2 métiers de conseil	Michel Astier	go 5. structuration régionale	Michel Astier	CE 2. Métropolisation	Michel Astier Christine Descoeur
pôle 3 sensibilisation	Dominique Désirée Philippe Robbe	go 7. transition énergétique	Diane Deboaisne	CE 3. Paysage	Thibault Racault Philippe Robbe
		go 8. communication ressource information	Stéphane David Aurélié Chacornac	CE 4. Urbanisme	Thibault Racault Christine Descoeur
		go 9. ADS Urbanisme bloc local	Lionel Favier	CE 5. Veille juridique institutionnelle	Marie-France-Marmy Corinne Miquel

la FNCAUE au salon des maires 2016

pour promouvoir la qualité de la commande publique

La FNCAUE a partagé un stand avec la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques pour promouvoir la qualité de la commande publique et s'est associé avec l'Ordre des Architectes pour le lancement du mini-guide de la commande publique. Organisé par le Groupe Moniteur, en partenariat avec l'Association des Maires de France, le Salon des Maires et des Collec-

tivités Locales est le rendez-vous national annuel des acteurs de la commande publique, de leurs partenaires institutionnels et des prestataires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités territoriales. Michel Astier, Directeur au CAUE 63, a participé à l'animation du stand fédéral de cette manifestation.



le CAUE s'exporte en Chine



Pour l'Ambassade de France en Chine, "il s'agit de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de l'environnement basé sur des procédures informelles et souples avec les habitants et les responsables locaux d'un quartier, ... et travailler avec un tissu associatif et professionnel existant souvent mal reconnu. La volonté politique des instituts de planification des villes et des décideurs locaux est là ... et l'apport de la Fédération des CAUE permettra un regard neuf sur ces questions

de patrimoine bâti et réhabilitation sobre en carbone".

C'est ainsi qu'en 2015, Renaud Barrès, directeur du CAUE de l'Aude, se rendait en Chine pour intervenir sur l'architecture bioclimatique et l'urbanisme durable. L'opération s'est renouvelée en 2016 avec les interventions de Michel Astier, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme, sur les relations entre urbanisme et patrimoine devant les instituts de planification et les universités d'architecture de Xi'an (9 millions habitants) et Wuhan (12 millions).



Pascal Pigot
Président



Michel Astier
Architecte directeur



Marie-France Marmy
Attachée de direction



Aurélie Chacornac
Secrétaire



Corinne Miquel
Secrétaire



Thibault Racault
Urbaniste conseiller



Lionel Favier
Architecte conseiller



Dominique Désirée
Architecte conseiller



Jean Roques
Architecte conseiller



Stéphane David
Animateur du centre
de ressources



Philippe Robbe
Architecte conseiller



Christine Descoeur
Architecte conseiller



Diane Deboaisne
Architecte conseiller

e
u
a
c
u
d
e
p
i
u
q
é
r
l

6 REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

> nommés par le Conseil départemental 2015

- . Monsieur PIGOT Pascal, Conseiller départemental Martres-de-Veyre, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1^{ère} VP du CAUE
- . Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom-St-Dier-Jauron, 2^{ème} VP du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BALDY Damien, Conseiller départemental Clermont 4
- . Madame PRUNIER Valérie, Conseillère départementale Ambert

3 REPRESENTANTS DE L'ETAT (membres de droit)

- . Monsieur AUGER Jérôme, Architecte des Bâtiments de France,
- . Monsieur BORREL Didier, Directeur DDT, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur TIQUET Philippe, Inspecteur d'Académie,

4 REPRESENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNEES

> désignés par M. le Préfet avril 2015

- . Monsieur CÉLIQUA Rodolphe, pour M. Reyne Président Ordre régional des architectes Auvergne,
- . Monsieur FERRI André, CAPEB, entrepreneur, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, entrepreneur, président honoraire FBTP, Membre du Bureau du CAUE
- . Monsieur PARCORET Georges, directeur développement Maitrise d'Ouvrage OPHIS,

Conseil d'administration 2016

2 PERSONNES QUALIFIEES

> désignées par M. le Préfet avril 2015

- . Monsieur KANDER Rachid, directeur agence urbanisme et développement Clermont-Métropole
- . Madame BARBIER Agnès, directrice de l'ENSACF (école architecture de Clermont-Fd)

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> le 20 mai 2015

- . Monsieur BUCHE Jean-Pierre, Vice-Président CC Mur-es-Allier, Maire de Pérignat/Aillier
- . Madame CHAMPENIER Marielle, directrice de LOGIDÔME OPH Clermont Communauté
- . Monsieur LACHARD Jean-Luc, Président régional de l'Union des Maisons Françaises
- . Madame MAILLOT Catherine, Directrice de SOLIHA 63
- . Monsieur SEGAUD Jean-Claude, Président de OD-BTP (office du bâtiment et des TP 63)
- . Monsieur VAURIS Dominique, Vice-Président CC Billom/St-Dier/Jauron, Maire de St Julien de Coppel

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

- . Monsieur FAVIER Lionel

MEMBRES DU BUREAU

> renouvellement à AG du 20 mai 2015

- . Monsieur PIGOT Pascal, Conseiller départemental Martres-de-Veyre, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1^{ère} VP du CAUE
- . Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom St-Dier-Jauron, 2^{ème} VP du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BORREL Didier, Directeur Adjoint Départemental des Territoires, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur FERRI André, entrepreneur, CAPEB, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, président honoraire, FBTP, Membre du Bureau du CAUE